

TÉLÉMATIQUE

- Jouer sur le...
• La...
• 36-15...
• 38-15...

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE N° 13538 - 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 7-LUNDI 8 AOUT 1988

M. Baker à la rescousse de M. Bush

Comme prévu, M. James Baker a démissionné, le vendredi 5 août, de ses fonctions de secrétaire au Trésor pour prendre la direction de la campagne électorale du vice-président Bush.

Les négociations entre Pretoria, Luanda et La Havane Premier accord sur un règlement dans le sud-ouest de l'Afrique

La réunion de Genève entre Angolais, Cubains et Sud-Africains, s'est conclue, le vendredi 5 août, par un accord dont le contenu ne sera révélé qu'au début de la semaine prochaine.

Salaires, emploi, Sécurité sociale Le gouvernement prévoit une rentrée sociale difficile

Le gouvernement et le patronat s'inquiètent d'une « rentrée » sociale que la CGT annonce déjà chaude. Selon le patronat de la métallurgie, « une césure dans le climat social risque de se produire à l'automne ».



Lire page 11 l'article de MICHEL NOBLECOURT

La lutte antiterroriste en Espagne Madrid attend de Paris de nouvelles formes de coopération PAGE 14
Nouvelle-Calédonie Les avocats du FLNKS demandent l'amnistie pour les crimes de sang PAGE 5
Les projets d'Antenne 2 Cinq feuilletons français dès la rentrée PAGE 7
Empreintes génétiques Pour la première fois en France, un violeur présumé soumis au test PAGE 6
Le sommaire complet se trouve en page 14

A l'exception de personnalités de l'aile droite du Parti républicain et de quelques économistes professionnels, qui le considèrent comme « un amateur intelligent ayant eu de la chance », la classe politique est, dans son ensemble, très favorable à M. Baker.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, M. Bush vient d'apprendre - sans doute avec soulagement - que le procès d'Oliver North, ancien lieutenant-colonel des marines au centre de la triste saga de « l'irangate », n'aurait lieu qu'après l'élection présidentielle du 8 novembre.

Cet heureux ajournement judiciaire, joint à la caution de M. Baker, suffira-t-il à faire rattraper à M. Bush son retard dans les intentions de vote des électeurs ? Du moins, la campagne du candidat républicain se présente-t-elle aujourd'hui sous de meilleurs auspices qu'hier.

La démocratie minée par la crise économique L'Argentine à la dérive

Le traitement de choc annoncé récemment à Buenos-Aires pour restaurer l'économie argentine a été accueilli avec scepticisme par l'opinion. La crise a entamé le crédit du président Alfonsín, ce qui fait le jeu du péronisme dans la perspective des élections du printemps prochain.

encore réduire les dérapages économiques et soumettre ainsi dans les meilleures - ou les moins mauvaises - conditions le candidat de son parti (radical), M. Eduardo Angelos, au choix des électeurs. « Trop peu, trop tard », écrit l'éditorialiste de la Nación au lendemain de l'annonce des dernières mesures. Elles sont pourtant, à première vue, impression-

Du Louvre à la Défense Les surprises de la perspective

Les Français commencent à découvrir la nouvelle perspective qui, du Louvre à la Défense, en passant par l'Arc de triomphe, est considérée comme l'une des plus prestigieuses et des plus longues (8 kilomètres) du monde. Son prochain achèvement avec la Pyramide de verre et la grande Arche fera-t-il taire les polémiques ?

Aura-t-on, d'ici là, oublié les polémiques ? La réalité tangible de l'architecture en viendra-t-elle à bout, ou bien les passions s'échaufferont-elles à nouveau, avec leurs cortèges d'arguments vrais ou outrés, et parfois même leurs contrevérités ? Rien n'est moins sûr. En matière d'architecture et d'urbanisme, l'équilibre entre la brutalité et la frilosité est bien difficile à trouver, et cet équilibre reste bien difficile à comprendre quand l'ouvrage, une fois achevé, oblitère les autres choix possibles qui se présentaient avant l'adoption d'un projet.

Yvonne Rebeyrol LUCY ET LES SIENS Chroniques préhistoriques Yvonne Rebeyrol retrace dans ce livre l'histoire très ancienne de l'homme, au fil de vingt-cinq ans de découvertes paléontologiques et d'études préhistoriques. C'est à une véritable initiation à l'évolution de l'humanité que nous convient ces « chroniques préhistoriques », publiées dans Le Monde depuis plus de deux décennies. Une co-édition LA DÉCOUVERTE/LE MONDE

M 0146 - 0808 0 - 6.00 F 3790146006000 08080

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Brésil, 6 \$; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 30 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$; Italie/Grèce, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 100 dr. ; Indonésie, 2000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 fr. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 f. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 kr. ; Suisse, 1,80 fr. ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 2 \$.

Dates

Il y a trente ans

La croisière du « Nautilus » sous le pôle Nord

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-72
Télex MONDPAR 650 672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Lamoussier (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
Mlle André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wauis.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernez.

Correspondant en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-52 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Impression
de « Monde »
à Paris-DIX
1987

Reproduction interdite de tous articles,
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapes LEMONDE

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	REUNION	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1.337 F
9 mois	954 F	1.089 F	1.404 F	1.952 F
1 an	1.200 F	1.300 F	1.800 F	2.530 F

ÉTRANGER :

Par voie aérienne
tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENOUVER CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL
3615 LEMONDE
code d'accès ABO

Changement d'adresse définitif, en
particulier : nos abonnés sont invités à
formuler leur demande deux semaines
avant leur départ. Joindre la dernière
bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire
tous les noms propres en capitales
d'imprimerie.

Le lundi 4 août 1958 à 4 h 15 du matin (heure française), le sous-marin américain à propulsion nucléaire *Nautilus* passait sous le pôle Nord. Il était parti discrètement de Pearl Harbor, aux îles Hawaii, le 22 juillet, avait fait brièvement surface un peu au nord du détroit de Behring, puis s'était engagé sous la calotte glaciaire. Quelques jours plus tard, il émergait entre le Groenland et le Spitzberg. Le commandant, William Anderson, quittait le bord quand le *Nautilus* passait près de l'Islande et confiait le commandement à son second, Frank Adams. Tandis que le sous-marin ralliait Portland en Grande-Bretagne, un avion spécial conduisait le commandant Anderson à la Maison Blanche. C'est peu après son arrivée, le 9 août, que le président Eisenhower fit connaître au monde entier l'exploit du *Nautilus*.

Exploit scientifique d'abord, mais aussi défi que s'était jeté la marine américaine. Le pôle Nord avait été atteint par voie terrestre en 1909 par un officier de marine américain, Robert Peary. Un autre officier de la Navy, Richard Byrd, avait survolé le pôle en 1926. Le commandant Anderson complétait le trio, en atteignant le pôle par la voie naturelle aux marins. Il lui avait fallu passer sous la mer puisque la surface ou était gelée, et rester plusieurs jours en plongée. Cela aurait été impossible à un sous-marin classique. Le moteur nucléaire du *Nautilus* autorisait ce voyage au fond des mers.

Mais l'exploit était surtout stratégique. Le sous-marin était passé sans être détecté dans le détroit de Behring, et, une fois sous la banquise, était à l'abri de tout repérage. Il aurait pu faire surface au voisinage des côtes soviétiques et menacer la route maritime qui suit sur 5 000 kilomètres le littoral de la Sibérie. Premier sous-marin nucléaire américain, le *Nautilus* n'était pas destiné à lancer des fusées balistiques ; mais les missiles Polaris étaient alors en développement, et l'on construisait les sous-marins nucléaires qu'ils devaient équiper. Presque tout le territoire soviétique serait menacé par ces sous-marins croisant dans l'océan Arctique. La démonstration allait d'ailleurs être complétée quelques jours plus tard par le *Skate*, autre sous-marin nucléaire américain, qui fit presque le même trajet en sens inverse, trouva une polynie (fissure entre les blocs de la glace n'a qu'une vingtaine de centimètres d'épaisseur), creva la couche superficielle et fit surface en plein Arctique.

« Je maudis les prétendus experts »

Moins d'un an après le coup de tonnerre qu'avait été le lancement du premier Spoutnik par l'Union soviétique, les Américains répondaient par une promesse que certains ont jugée comparable. Le grand bavage organisé par la Maison Blanche autour de l'exploit du *Nautilus* n'avait d'ailleurs qu'une ambition : montrer au monde entier que la supériorité technique qu'on prêtait alors aux Soviétiques n'était pas justifiée ; il y avait des domaines où l'Amérique savait encore dater le pion à son grand rival.

On sut par la suite qu'il s'agissait d'une opération longuement préparée. L'homme-clé en avait été l'amiral Hyman Rickover, créateur de la marine nucléaire, lequel avait, dès les premières études, envisagé de faire voguer des sous-marins sous la banquise. Il n'était certes pas besoin d'être un grand marin pour constater que cette route était la plus courte et la plus discrète chemin vers l'Union soviétique. Mais elle paraissait bien hasardeuse. Au temps des sous-marins classiques, astreints à de fréquentes « respirations », le plafond de glace était un obstacle infranchissable. Le nucléaire écartait cette difficulté, mais il en restait d'autres, comme l'impossibilité de faire surface en cas d'avarie. De plus, on ne connaissait presque rien aux fonds marins de l'Arctique, et on avait des idées très sommaires et faussées sur la banquise. Dans le livre qu'il a consacré à l'expédition, et où il raconte les nombreuses difficultés qu'il rencontra (1), le commandant Anderson écrit à ce propos une phrase révélatrice : « Je maudis les prétendus experts - moi compris - auteurs d'innombrables écrits consacrés à la glace polaire. Je constate qu'ils n'y connaissent rien. »

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Ce n'était pas une telle méconnaissance qui aurait pu arrêter l'amiral Rickover, lequel avait surmonté bien d'autres obstacles pour faire concevoir et construire un réacteur nucléaire assez compact pour être logé à bord d'un sous-marin. Il faut rappeler ici que les réacteurs actuels à uranium enrichi et eau légère dérivent du prototype de réacteur pour sous-marin, et que c'est justement leur compacité qui, en limitant le gros œuvre et la tuyauterie, leur a fait gagner la bataille économique.

Le *Nautilus* fut lancé en 1954. Trois ans plus tard, après avoir participé à des manœuvres dans l'Atlantique nord, il entreprenait une première reconnaissance qui le fit s'engager sous la banquise et parcourir un millier de milles nautiques dans l'océan Arctique. L'opération fut fort dangereuse, car le système de sondage dont était équipé le *Nautilus* se révéla insuffisant. En effet, si l'épaisseur de la glace dépasse rarement 30 mètres, il arrive fréquemment que des plaques, tassées entre leurs voisines, aient basculé et s'enfoncent jusqu'à 70 mètres. Le profil du dessous

separait alors la côte de l'Alaska et la banquise, il découvrit au nord de Point Barrow une vallée sous-marine qui lui permit de s'enfoncer sous les glaces. Dès qu'il eut atteint un profondeur suffisante pour ne rien craindre des glaces, le commandant Anderson mit le cap plein nord. Les 1 100 milles nautiques qui le séparaient du pôle furent franchis en moins de quarante-huit heures, malgré la présence d'un haut-fond qu'ignoraient les cartes.

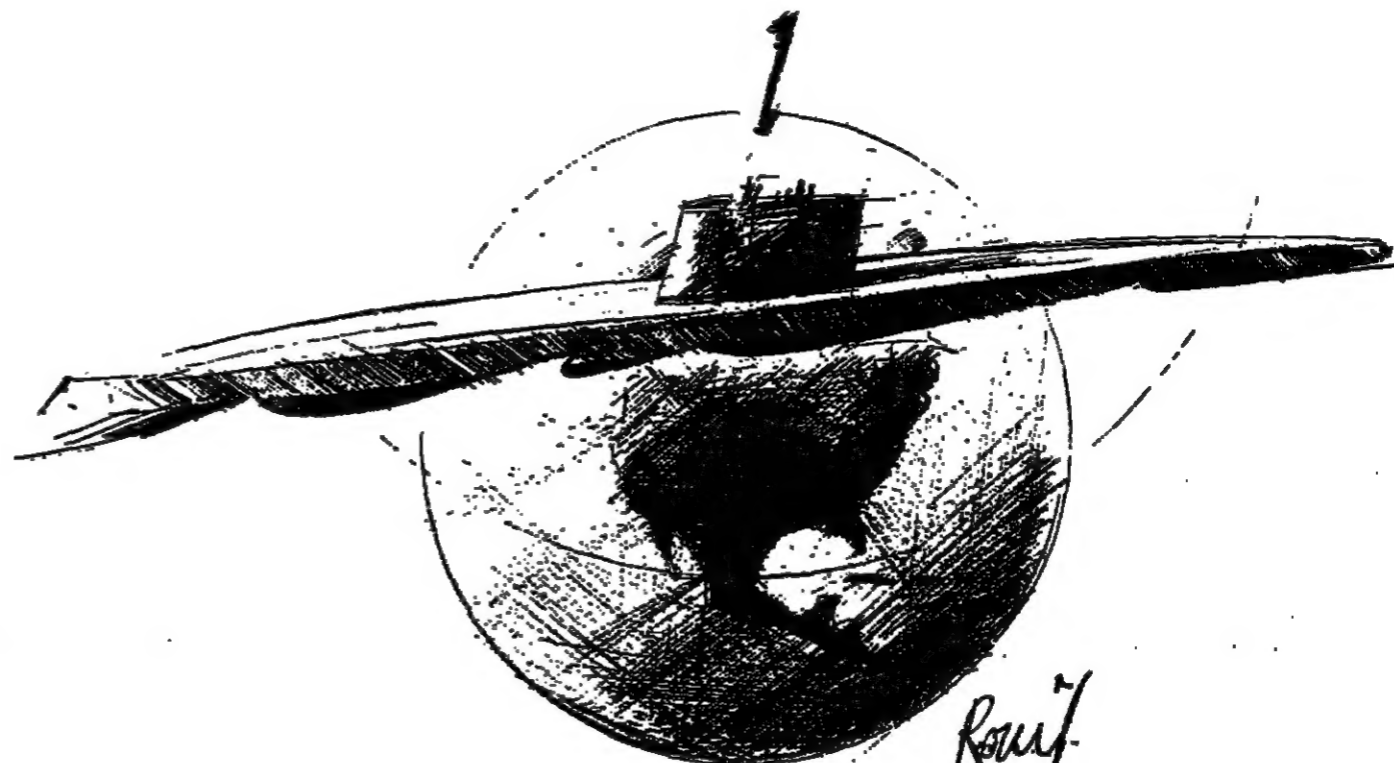
Tapis au fond de l'Arctique

Passant d'abord sous le pôle d'inaccessibilité - le point de l'Arctique le plus éloigné de toute terre - puis sous le pôle géographique, le *Nautilus* ne devait plus rencontrer de difficultés pour accomplir la première traversée transpolaire.

Trente ans plus tard, que faut-il penser de ce périple ? Il a incontestablement ouvert un nouveau domaine maritime. A

mer fréquentée. Aucune détection n'y est possible par satellite, avion, ou navire de surface. Seul le sous-marin peut y chasser le sous-marin. Mais l'absence de vagues et du bruit qu'elles produisent permet à un embusqué, immobile ou naviguant à faible vitesse, de repérer de très loin un agresseur potentiel et de s'éclipser en douceur.

En 1958, on assignait, au moins officiellement, un autre but à cette traversée. On supposait que l'Arctique serait un raccourci commode pour le transport maritime. De Tokyo à Londres, il y a 6 300 milles nautiques en passant par le pôle, alors qu'on en compte 12 200 par les routes traditionnelles. On imaginait donc que des cargos sous-marins, évidemment nucléaires, pourraient emprunter cette voie nouvelle. Cet espoir ne s'est pas réalisé - mais les responsables américains qui en faisaient état lors du voyage du *Nautilus* y croyaient-ils vraiment ? Outre qu'il est quand même plus simple de naviguer en surface, les difficultés du détroit de Behring seraient dissuasives. Bien placés pour évaluer le gain de temps entre



Objectif pôle Nord. Un exploit scientifique, mais aussi un défi que s'est jeté la marine américaine.

des glaces est donc hérissé de ces « quilles » dangereuses que ne repérât pas le sondeur. De plus, la glace était beaucoup plus compacte qu'on ne le supposait. Cela valut au submersible des chocs sérieux qui mirent hors d'usage ses deux périscoopes. Plus grave, une fissure menaçante était apparue sur l'un d'eux. Il fallut que deux membres de l'équipage fassent, sur le pont d'un bateau roulé par les vagues, une soudure dont le commandant écrit qu'elle aurait été déjà difficile dans un atelier spécialisé.

Une vallée sous-marine

Cette première reconnaissance mit en évidence d'autres difficultés comme l'impossibilité d'utiliser le compas magnétique ou le compas gyroscopique, tous deux défaillants aux hautes latitudes. Mais, au moins, le *Nautilus*, abordant l'Arctique par l'Atlantique, se trouvait toujours dans des zones où la mer était assez profonde pour qu'il puisse manœuvrer sans encombre. Il faillit cependant toucher les hauts-fonds qui bordent le Groenland à cause de la difficulté de faire le point. L'accès depuis le Pacifique par le détroit de Behring allait se révéler bien plus difficile.

C'est au printemps 1958, après étude des mesures faites l'année précédente, qu'il fut décidé de rallier Pearl Harbor à Portland en passant sous le pôle. Le *Nautilus* avait été réparé, doté de sondeurs plus précis et d'un indispensable système de navigation par inertie. Il quitta le 9 juin les îles Hawaii et se dirigea vers le nord.

Le 28 juin, il était de retour. Il avait difficilement passé le détroit de Behring - « Le fond est à 14 mètres, la glace à 6 mètres », écrit son commandant - et était entré dans la mer des Tchoukitches. Et là, se faufilant entre des icebergs, passant de justesse sous l'un d'eux, le *Nautilus* chercha vainement un accès. Plusieurs fois le commandant Anderson craignit d'être bloqué et dut faire des manœuvres risquées pour se dégager.

Le sous-marin repartit le 22 juillet pour une seconde tentative, qui allait être la bonne. Se glissant dans l'étroit chenal qui

l'époque où le *Nautilus* fit son voyage, les Américains venaient juste de lancer leur quatrième sous-marin nucléaire, et ils étaient les seuls au monde à en posséder. Actuellement, on recense, tant en sous-marins lanceurs d'engins qu'en sous-marins d'attaque, 132 bâtiments américains, 202 soviétiques, 19 britanniques, 10 français, 6 chinois (on sait mal si ces derniers sont opérationnels). Combien de ces submersibles sont-ils tapis au fond de l'Arctique, se guettant les uns les autres, attendant l'ordre qui peut déclencher le cataclysme ? Nul ne le sait, mais il est clair que la situation stratégique de cet océan et l'incomparable protection qu'offre la glace polaire en ont en fait une

Mourmansk et Vladivostok, les Soviétiques préfèrent maintenant ouvrir le plus possible, à coups de brise-glace géants, le difficile passage du nord-est. L'Arctique central est resté un théâtre silencieux où s'épient et se marguent, dans la plus parfaite discrétion, quelques porteurs de la mort nucléaire.

MAURICE ARVONNY.

(1) *Nautilus, 90° Nord*. Éditions Arthand. Plusieurs informations sont tirées de cet ouvrage. D'autres sont tirées de la marine et par la Bibliothèque Benjamin-Franklin de l'ambassade des États-Unis.

LE MONDE diplomatique

INFORMATION ET AFFAIRISME

par CLAUDE JULIEN

Libre, la presse ? Oui, à condition d'avoir accès à d'importantes sources de capitaux, ce qui ne l'empêche pas de quémander les aides de l'Etat. La liberté, soumise à celle du commerce, à l'affairisme, fait une victime : le lecteur-citoyen, privé de débats sur l'essentiel. Quant au droit à la vulgarité et à la futilité, il demeure imprescriptible. Au nom de la liberté.

MOSCOU-PRAGUE

Vingt ans après...

En 1968, les tanks soviétiques « normalisaient » la Tchécoslovaquie, écrasant les espoirs nés avec le « printemps de Prague ». Aujourd'hui, un autre « printemps » s'épanouit à Moscou ; la presse y dénonce avec vigueur les aberrations du stalinisme et ose aborder des sujets tabous : la sexualité ou la situation dans les prisons. Mais les dirigeants soviétiques pourront-ils aller de l'avant dans la « glasnost » sans reconnaître le caractère désastreux de l'intervention en Tchécoslovaquie il y a vingt ans ?

En vente chez votre marchand de journaux

M. Ligatchev met... de l'écon...

Parouir Airikian

Les chefs de la

BREXIT

Arrêtation

Les quatre-vingt personnes

qui ont été arrêtées

lors de la manifestation

à Londres ont été

relâchées après

avoir été interrogées

par la police

britannique.

Les manifestants

ont été accusés

d'avoir organisé

une manifestation

pour protester

contre le Brexit.

Les autorités

britanniques ont

déclaré que les

manifestants

ont été arrêtés

pour avoir

violé la loi

britannique.

Les manifestants

ont été relâchés

après avoir

été interrogés

par la police.

Les manifestants

ont été accusés

d'avoir organisé

une manifestation

pour protester

contre le Brexit.

Les autorités

britanniques ont

déclaré que les

manifestants

ont été arrêtés

pour avoir

violé la loi

britannique.

Les manifestants

ont été relâchés

après avoir

été interrogés

par la police.

Proche-Orient

La rupture entre Amman et la Cisjordanie

Les dirigeants du soulèvement palestinien envisageraient de proposer à l'OLP une « déclaration d'indépendance »

Les responsables palestiniens membres et sympathisants de l'OLP, qu'ils soient en exil ou qu'ils aiment clandestinement le soulèvement dans les territoires occupés, continuent de s'interroger sur l'attitude à adopter en réponse à la décision du roi Hussein de se « désengager » de Cisjordanie. Une nouvelle idée se fait jour, celle d'une « déclaration d'indépendance palestinienne », qui aurait le double avantage de remplir le vide juridique laissé par le repli jordanien et de constituer une nouvelle étape vers l'établissement d'un Etat palestinien.

Selon *Mideast Mirror*, quotidien publié à Londres, le projet de déclaration d'indépendance fait actuellement l'objet d'intenses débats dans les territoires occupés, notamment au sein de la direction clandestine du soulèvement. D'après une source proche de cette direction citée par *Mideast Mirror*, la déclaration « offrirait une reconnaissance au moins implicite et peut-être même explicite du droit d'Israël à l'existence ». Elle s'inscrirait dans la lignée du « document Abou Charif », du nom du conseiller de M. Arafat qui a récemment proposé des négociations directes avec Israël (le *Monde* du 1^{er} juillet).

Sur le plan territorial, la déclaration « poserait comme limites maximales le plan de partition des Nations unies de 1947 » qui accordait 57 % de la Palestine sous mandat britannique à l'Etat juif et 43 % à un Etat arabe à créer. « Son exigence minimale serait un Etat palestinien dans les zones occupées par Israël en 1967 », la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est. Des leaders nationalistes et des experts juridiques travaillent à ce texte, qui serait signé par des Palestiniens de toutes appartenances politiques et de différentes régions. Il pourrait être publié avant la session extraordinaire du Parlement en

exil », le Conseil national palestinien (CNP), qui devrait se tenir d'ici un mois à Bagdad.

Le CNP accorderait alors sa légitimité à cette déclaration d'indépendance, et il pourrait ensuite décider la création d'un gouvernement palestinien en exil. Dans un entretien avec l'AFP, le représentant de l'OLP à La Haye, M. Afif Safieh, avait souligné, vendredi 5 août, qu'après la décision du roi Hussein la centrale palestinienne avait deux options, « ou bien la constitution d'un gouvernement en exil, ou bien l'annonce de la naissance de l'Etat palestinien ». — (AFP, AP, Reuters.)

● Mort d'un soldat israélien.

— Un soldat israélien, Nir Biton, renversé par un chauffeur de taxi arabe en Cisjordanie, il y a dix-huit mois, a succombé à ses blessures, vendredi 5 août, sans être sorti du coma. Selon un porte-parole de l'armée israélienne, un taxi arabe de Naplouse avait délibérément renversé Nir et un autre soldat israélien qui participait à une patrouille en février 1987. Le commandant de la patrouille avait aussitôt abattu le chauffeur. — (Reuters.)

● Un mort, deux blessés.

— L'armée a blessé par balles vendredi 5 août deux Palestiniens de Cisjordanie occupée, tandis qu'un troisième succombait aux brûlures provoquées par l'explosion d'un cocktail Molotov qu'il maniait. Djilal Abou Khadijah, vingt-quatre ans, s'était alors gravement blessé. Son entourage à Ramallah a donné lieu à une manifestation pacifique. — (Reuters.)

Les négociations en vue d'un cessez-le-feu dans le Golfe

La médiation de M. Perez de Cuellar semble progresser

De légers progrès ont été enregistrés dans la médiation du secrétaire général de l'ONU en vue d'arriver à un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe. L'entretien que M. Perez de Cuellar a eu vendredi avec le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, le troisième seulement, alors qu'il a déjà rencontré huit fois M. Velayati, le chef de la diplomatie iranienne, semble traduire une nette amélioration de la situation : le secrétaire général s'était plaint de n'avoir rencontré que deux fois M. Aziz depuis le 27 juillet. A l'issue de cette dernière rencontre M. Perez de Cuellar a indiqué que « les Irakiens maintiennent leurs positions sur les négociations directes » et qu'il se devait de respecter ces positions.

L'Iran insistait toujours pour qu'un cessez-le-feu intervienne avant des négociations directes, M. Perez de Cuellar a déclaré travailler à une formule qui concilierait les deux points de vue. Cette for-

mule comporterait trois points : les deux belligérents donneraient des assurances sur leur détermination à appliquer chaque clause de la résolution du Conseil de sécurité ; le secrétaire général chercherait à assurer que des entretiens directs interviendraient immédiatement après l'arrêt des combats ; ce dernier point, une fois acquis, serait annoncé publiquement avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Bagdad cherchait vendredi à obtenir des garanties du Conseil de sécurité avant d'accepter un tel compromis.

Les cinq membres permanents ont tenté d'apaiser la médiation entre les deux belligérents, en faisant savoir que la résolution 598 devait être entièrement respectée et qu'ils considéraient comme « inacceptable » toute violation d'une des dispositions de cette résolution. Ils ont cependant laissé entendre que les négociations directes devraient s'ouvrir après le désengagement des

forces. Dans les milieux du Conseil de sécurité on fonde également des espoirs, pour tempérer la position de Bagdad, sur l'intervention de l'Arabie saoudite dont l'ambassadeur à Washington a rencontré plusieurs fois le secrétaire général.

Sur le terrain, des chasseurs-bombardiers iraniens ont attaqué à trois reprises vendredi des positions irakiennes sur le secteur sud du front près de la province du Khuzestan selon Radio-Téhéran. Il s'agit des premiers raids aériens iraniens depuis l'acceptation par l'Iran de la résolution du Conseil de sécurité. L'Irak a, de son côté, à nouveau démenti les accusations iraniennes selon lesquelles il aurait utilisé des armes chimiques, blessant deux mille sept cents civils au cours de deux raids en début de la semaine. Le Conseil de sécurité a autorisé vendredi l'envoi d'une nouvelle mission en Iran pour enquêter sur les accusations de Téhéran. — (AFP, Reuters.)

Afrique

Les pourparlers de Genève sur un règlement en Afrique du Sud-Ouest

Le médiateur américain fait état d'un « accord pour se mettre d'accord »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Après la déclaration sibylline du médiateur américain, M. Chester Crocker, selon lequel il y a eu, à la réunion de Genève, « accord pour se mettre d'accord », le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a affirmé à son tour, le vendredi soir 5 août, à Pretoria, que « les délégations réunies à Genève sont parvenues à un accord sur les mesures jugées nécessaires pour faire avancer la cause de la paix dans le sud-ouest de l'Afrique ».

Dans les milieux proches de la diplomatie sud-africaine, on s'attendait généralement que la réunion de Genève débouche au moins sur un accord de cessez-le-feu immédiatement applicable à toute la zone des

combats, région située à cheval sur la frontière entre l'Angola et la Namibie et où la récente poussée cubaine vers le sud a provoqué un face-à-face qui menace de faire voler en éclats la trêve tacite qui y règne depuis le 20 juillet.

A Genève, il a été fait état de conversations « détaillées, positives et constructives ». La durée de ces discussions, qui avaient succédé aux rendez-vous de Londres, du Caire et de New-York, semble indiquer, en effet, que la négociation est sur ses rails. Des contacts à deux ou à trois avaient eu lieu dès lundi, veille de l'ouverture officielle de cette réunion marquée par le spectaculaire offre de Pretoria d'un double retrait cubain de l'Angola et sud-africain de la Namibie d'ici au 1^{er} juin 1989 (le *Monde* du 3 août). Après des séances de travail de plus de dix

heures, les pourparlers ont même été prolongés de vingt-quatre heures.

Mais, cette fois-ci, la consigne de discrétion a été observée par Pretoria. M. « Pik » Botha s'est borné à indiquer que « le gouvernement sud-africain communiquera sa décision aux autres parties dans un délai de quatre jours, après consultations avec les dirigeants de la Namibie ». Il s'ensuit que l'accord de Genève, quel qu'il soit, doit encore — comme ce fut le cas pour l'accord-cadre de New-York — être débattu et formellement accepté par chacune des parties. Les dirigeants du « gouvernement provisoire » de Windhoek, qui étaient déjà venus à Pretoria jeudi, ont été convoqués à nouveau pour le lundi 8 août, ce qui laisse supposer que la Namibie est concernée par le premier chef. (Indim.)

POINT DE VUE

L'enseignement en Algérie

La même liberté pour tous !

Par Joseph Rovani
professeur émérite
à la Sorbonne

J'ai lu avec tristesse et regret dans le *Monde* du 29 juillet 1988 que le gouvernement algérien vient d'interdire à ses ressortissants de fréquenter les établissements scolaires de la Mission universitaire française. Je suis de ceux qui, de 1954 à 1962, ne sont effrayés de mettre fin à une guerre fratricide entre deux peuples que l'histoire avait étroitement associées. J'ai accompagné mon ami et patron Edmond Michelet en 1967 (1) dans ce voyage à Alger où cours duquel il fut fait citoyen d'honneur de la ville. Responsable sous sa haute autorité de l'administration pénitentiaire, j'avis contribué à mettre à l'abri des coups de rage d'un grand nombre de ceux qui depuis ont gouverné et gouvernent l'Algérie indépendante.

Ce passé, dont je n'entends tirer aucun droit sinon la satisfaction du devoir accompli, national et humain, me permet — je le pense — de dire aujourd'hui à quel point le décision prise par les autorités d'Alger me paraît regrettable et contraire aux principes qui m'avaient amené à

comprendre le combat de leur peuple pour l'égalité et l'autodétermination.

En quoi la liberté laissée aux parents d'inscrire leurs enfants dans une école française peut-elle nuire aujourd'hui au développement national du peuple et de l'Etat algériens ? Qui songerait en France à interdire à des parents français d'inscrire leurs enfants dans des écoles allemandes, anglophones ou arabes ? Le droit des parents de donner aux enfants l'éducation de leur choix ne fait-il pas partie des droits fondamentaux de l'homme, de ces droits de l'homme que les patriotes algériens n'ont pas cessé d'invoquer pendant le conflit avec la France ? Cette invocation aurait-elle été purement instrumentale et à sens unique ? Ce n'est pas la première fois que nous sommes obligés de nous poser cette question face à des décisions prises à Alger, mais cette fois-ci c'est au niveau du cas de ce qui nous était commun que l'on vient de toucher. Quelle étrange justification posthume s'est-on vu ainsi donner à ceux des Français qui nous traitaient de nefs ?

On vient d'inaugurer à Paris, il y a peu de temps, l'Institut du monde arabe, grande réalisation commune en un lieu prestigieux, et c'est maintenant, vingt-et-un ans après l'indépendance, que le gouvernement algérien prend une mesure si manifestement contraire à l'esprit qui devait régner dans les relations entre deux peuples, dont l'imbrication est peut-être plus étroite à l'heure actuelle que jamais dans leur histoire.

Comme les intégristes catholiques du dix-neuvième siècle, les responsables algériens, dont quelques-uns furent nos amis, nous diront-ils maintenant qu'ils nous ont naguère réclamé la liberté au nom de nos principes — comme ils avaient raison de le faire — pour la refuser maintenant à leurs propres concitoyens ? Au nom de quels autres principes, autoritaires et intransigeants peut-on prendre une telle décision ? Et inversement, au nom de quoi, sinon des principes de 1789 valables pour tous les hommes et pour tous les peuples, pourrions-nous lutter dorénavant ici, en France, contre le racisme qui, amis algériens, vive vos frères et vos cousins ? Arnie d'Alger, rappelez-vous, rappelez-vous, que la liberté et les libertés sont indivisibles et les mêmes, ici et aux antipodes, chez nous et chez vous.

Comme les intégristes catholiques du dix-neuvième siècle, les responsables algériens, dont quelques-uns furent nos amis, nous diront-ils maintenant qu'ils nous ont naguère réclamé la liberté au nom de nos principes — comme ils avaient raison de le faire — pour la refuser maintenant à leurs propres concitoyens ? Au nom de quels autres principes, autoritaires et intransigeants peut-on prendre une telle décision ? Et inversement, au nom de quoi, sinon des principes de 1789 valables pour tous les hommes et pour tous les peuples, pourrions-nous lutter dorénavant ici, en France, contre le racisme qui, amis algériens, vive vos frères et vos cousins ? Arnie d'Alger, rappelez-vous, rappelez-vous, que la liberté et les libertés sont indivisibles et les mêmes, ici et aux antipodes, chez nous et chez vous.

(1) Edmond Michelet, après avoir été de 1959 à 1961 ministre de la justice, était en 1967 ministre d'Etat chargé de la fonction publique (NDLR).

Amériques

La démocratie minée par la crise économique L'Argentine à la dérive

(Suite de la première page.)

Mais ce plan comporte aussi des contradictions apparentes : hausse de quelque 30 % du prix des carburants et de la plupart des services publics, rehaussement de 25 % du salaire des fonctionnaires. Et puis, avant même son entrée en vigueur, la première de ces dispositions a été largement hypothéquée par l'attitude des commerçants, qui, les jours précédents, se sont empressés d'accroître le « tango des étiquettes » (déjà si frénétique que des entreprises se sont spécialisées dans cette tâche épuisante qu'est le changement à vue des prix à l'étalage).

S'en remettre à « la magie »

A la fin de la semaine, le calme régnait sur le marché financier, mais cela contrastait avec la condamnation unanime de toutes ces initiatives. La CGT menaçait de lancer un mot d'ordre de grève générale, estimant que les salariés feront finalement les frais de l'opération. La puissante centrale syn-

dicale, contrôlée par les péronistes, exige que le niveau actuel de l'emploi soit maintenu. Le secteur agricole, si important et si influent dans le pays, est en état de révolte, se considérant trop désavantagé par rapport à l'industrie. Alors qu'on l'avait cru étroitement associé aux décisions, le patronat industriel a pris soin, le vendredi 5 août, d'émettre à son tour des réserves. Même M. Angelos a pris ses distances, soulignant qu'il n'avait pas participé à l'élaboration du « plan Primavera ».

Les banquiers, de leur côté, sont fort sceptiques. L'un d'eux nous a déclaré : « L'hypertrophie bureaucratique est telle dans le système bancaire, comme partout ailleurs, que la mise en œuvre de nouvelles mesures ne fera que créer une bureaucratie ajoutée, qui risque de restreindre considérablement l'application du plan, au point de le paralyser (...) ».

L'inertie d'une administration pléthorique, dans le public comme dans le privé, aggrave la situation des Argentins, condamnés à faire

la queue pour tout. Dans les circonstances actuelles, c'est encore pis. Durant la fermeture des banques, il y avait, à Cordoba, 1 kilomètre de queue devant le seul établissement ouvert pour le paiement des traitements des enseignants et des pensionnés. L'accablement se lisait sur les visages. Cordoba, deuxième ville du pays, est le fief de l'industrie automobile. Pour vendre leurs véhicules à des clients qui manquent de plus en plus de moyens, les constructeurs ont recouru à une sorte de loterie, et Renault assure 40 % de sa diffusion par cette formule qui s'étend à l'acquisition de la plupart des autres biens de consommation. L'Argentine se livre au hasard.

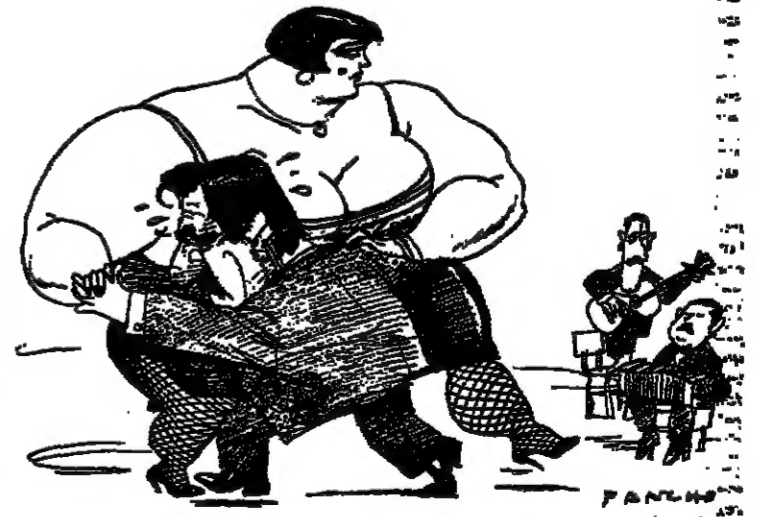
Le réveil du péronisme muscled

Comme la plupart des intellectuels qui ont soutenu M. Alfonsín pour lui permettre de rétablir la démocratie après la dictature militaire, M. Carlos Gabetta, directeur du *Periodista*, journal de gauche, reconnaît que « le président a maintenant perdu en très grande partie la confiance de la majorité des Argentins ». Il ajoute : « La déception est à la mesure de l'immense espoir né de l'échec des militaires. » Pour M. Gabetta, le malaise économique et politique est « relativement » comparable à celui de l'Allemagne des années 20 : institutions trop récentes et instables, inflation galopante, une guerre perdue (celle des Malouines). Selon lui, l'Argentine, ne sachant plus à quoi ou à qui se raccrocher, est de nouveau prête pour les plus dangereux aventures. « On est prêt à

recourir à la magie », conclut-il, reprenant un mot qui fait fortune à Buenos-Aires.

Le magicien pourrait bien être M. Carlos Menem, son nom s'étale partout à travers le pays. A la surprise de la classe politique, M. Menem, gouverneur de la province reculée de la Rioja, a remporté en juillet les premières élections organisées au sein du mouvement péroniste pour désigner son candidat à la présidence. Un véritable plébiscite de la base, qui a rejeté M. Antonio Cafiero, gouverneur de la province de Buenos-Aires, un modéré, champion de l'appareil du Parti justicialiste (péroniste). M. Menem a bénéficié du soutien déterminé de la CGT et des syndicats les plus musclés et mafieux d'Argentine. Ce qui a fait dire à M. Cafiero que, avec M. Menem, c'était « le retour des gros bras ».

On se peut imaginer personnel plus flottant et plus troublant que M. Menem. Cet avocat, âgé de cinquante-trois ans, musulman d'origine syrienne, converti au catholicisme, cultive l'extravagance avec plus d'habileté qu'on ne le croyait a priori. Ce negro, ce « Turco », comme le qualifient nombre de ses concitoyens, se donne l'aspect des caudillos du siècle dernier qui ont fondé le pays. Il porte une imposante crinière grisonnante qui lui tombe sur les épaules et d'incroyables favoris qui lui mangent les joues. Voilà pour l'identité argentine, qui ne lui était pas vraiment acquise d'emblée. Et pour compenser son aspect « rétro », ce « gaucha », à ses heures, se fait pilote de rallye. M. Menem a l'art de dérouter.



Dans son entourage on trouve aussi bien des gens d'extrême droite que des anciens guérilleros montoneros (extrême gauche péroniste). Lui, qui est ouvertement pro-palestinien, a pour plus proche collaborateur un juif sioniste. On dit qu'il flirte avec la dictature militaire au Paraguay, mais il fut au sein de la classe politique la première victime de marque du régime des généraux argentins : il a passé cinq ans en prison ; un sérieux atome face à ses adversaires politiques, même s'il prône le pardon pour les dirigeants du régime militaire. M. Menem ratisse très large. Il incarne un retour aux sources du populisme péroniste tous azimuts. Il semble tout promettre, voire n'importe quoi. En commençant par l'annulation pure et simple de la dette que M. Alfonsín s'évertuait à honorer. Il ne recule devant aucune contradiction. Jeudi, il a successivement affirmé qu'il comprenait les revendications des agriculteurs et des industriels, les uns et les autres étant

pourtant très opposés en ce moment.

Ce marginal séduisant manifestement les Argentins les plus défavorisés, désemparés et aigris ; ceux, qui redoutaient les dangers de son populisme « surréaliste » n'admirent pas moins avec une nuance de respect qu'il possédait aujourd'hui de très fortes chances d'accéder au pouvoir dans quelques mois. « Son surréalisme paraît à présent un moyen en soi, peu plus tenant d'échapper à la réalité », dit avec amertume un professeur de sciences politiques. Même M. Adolfo Pérez Esquivel, prix Nobel de la paix, défenseur des droits de l'homme, qui fut au côté de M. Alfonsín pour rétablir la liberté, paraît réserver son jugement, en déclarant : « Il y a eu tellement de promesses non tenues et de mensonges dans la classe politique que je ne veux pas me précipiter sur le phénomène Menem-Dorsomais, je ne considérerai que les faits... »

FRANCIS CORNU.

Les avocats d

Les avocats d'aujourd'hui sont devenus des hommes d'affaires. Ils ne se contentent plus de défendre leurs clients, ils cherchent à en faire de nouveaux. Ils sont devenus des hommes d'affaires, des hommes d'affaires, des hommes d'affaires...

CORRESPONDANCE

L'Intern... Les articles que nous avons publiés dans nos éditions de mardi 11 août ont été l'objet de nombreuses lettres de nos lecteurs. Nous vous remercions de ces courtoises critiques et nous espérons que la lecture de nos lettres de réponse vous aidera à mieux comprendre...

Société

Trafiqants de drogue et poseurs de bombes

Les limites du « narco-terrorisme »

L'argent de la drogue tue-t-il par bombes interposées ? Les terroristes financent-ils leurs forfaits par la vente de stupéfiants ? Beaucoup le croient, mais ce « narco-terrorisme » est loin d'être démontré : aucune preuve, juste des présomptions, parfois de simples coïncidences.

Lors de l'arrestation de Dennis Howard Marks, le « Marco Polo de la drogue », le 25 juillet à Palma-de-Majorque, (Balears), l'IRA a été accusée d'être mêlée à ce gigantesque réseau de trafic de marijuana. Des rumeurs, reprises et amplifiées par la presse populaire britannique, affirmant qu'un militant de l'Armée républicaine irlandaise, James Mac Cann, figurait parmi les trois personnes interpellées avec Dennis Marks. Pourtant, aucun James Mac Cann n'a été arrêté. L'IRA a démenti, Scotland Yard n'a pas bronché et la police espagnole a déclaré que « l'IRA n'avait rien à voir avec toute cette affaire ». L'argent de la drogue n'alimentait pas les caisses des nationalistes irlandais. L'IRA ne trempait pas dans le narco-terrorisme.

« L'expression « narco-terrorisme » est une invention des médias, nous n'aimons pas l'employer car elle est ambiguë », prévient M. Carlo A. Boccia, du DEA, la police anti-drogue américaine. « La plupart du temps, elle est interprétée comme l'existence d'une conjonction entre les trafiquants et les terroristes pour miner la société. Or c'est faux à 90 %, répondit M. Massimo Bontempi, officier d'incrimination. Nous préférons parler de liens entre les deux. » Des liens occasionnels, aussi vite rompus qu'ils ont été noués, et très difficiles à établir. « Il y a eu beaucoup de littérature sur le narco-terrorisme, mais jamais rien de concret, jamais de véritable démonstration », affirme M. Yves Lucet, commissaire divisionnaire responsable de la 6^e division, chargé de la lutte anti-terroriste à la direction centrale de la police judiciaire. « En tout cas, en Europe, on n'a jamais rien trouvé. »

Ni les mouvements terroristes français, comme Action directe et l'ex-FLNC, ni leurs homologues européens, Brigades rouges en Italie, Fraction armée rouge en République fédérale d'Allemagne, ne se sont tournés vers le trafic de stupéfiants pour financer leurs actions. Pour eux, la drogue, c'est sale. S'ils qualifient de « raptation préventive » le butin d'un hold-up, écarter du haschisch, de la cocaïne ou de l'héroïne peut difficilement passer pour un acte révolutionnaire. Certains militants ont pu parfois être mêlés à des affaires de drogue, mais il s'agissait de fugitifs en cavale ayant besoin d'argent.

De l'argent trop sale

A contrario, des groupes terroristes n'hésitent pas à frapper les trafiquants. En janvier 1986, l'ex-FLNC a assassiné à Ajaccio deux dealers. A la même époque, après l'enlèvement de Guy Orsoni, qui n'a jamais été retrouvé, on laissait entendre que celui-ci avait été assassiné par des truands pour avoir trempé dans un trafic de drogue. Pour Philippe Madelin, auteur d'un ouvrage sur le terrorisme, « c'est de la désinformation pure et simple : les trafiquants de drogue ont tué Guy Orsoni justement parce que les indépendantistes, dans leurs journaux, ont révélé des précisions graves sur la pénétration en Corse des drogues dures » (1).

Le terrorisme ne se limite pas aux groupuscules locaux. L'Europe est aussi le champ de manœuvre de mouvements étrangers, notamment du Proche-Orient, qui n'hésitent pas à pratiquer le trafic de drogue. « Pour eux, il n'y a pas de trafic sale, on vend tout aussi bien une grosse voiture, des armes ou de la cocaïne », remarque M. Bernard Gravet, responsable de l'OCRTIS (Office central de la répression du trafic illicite de stupéfiants).

Les Arméniens de l'ASALA, les indépendantistes kurdes, les tamouls sont fortement soupçonnés de jouer sur les deux tableaux. « L'ASALA est très liée aux trafiquants de dro-

gue », assure M. Bontempi. « Nous connaissons des cas concrets de militants impliqués à la fois dans des attentats en Europe et dans du trafic de drogue. » Ainsi, en septembre 1982, un membre de l'ASALA, Djinn Zinzazian, était jugé à Stockholm pour un important trafic d'héroïne. Coïncidence, mais pas de preuve formelle d'un lien direct avec le mouvement terroriste, même si une enquête a conclu que le produit de la vente servait à financer l'ASALA. De même, le groupe « extrême droite turc les Loups gris » est suspecté par Interpol de se procurer de l'argent par la vente d'héroïne.

Une méthode pratiquée aussi en 1983 par ce qu'on a appelé la filière tamoule. Des réfugiés politiques du Sri-Lanka se transformaient en passeurs d'héroïne pour payer leur voyage vers Paris, le repatriement de ceux qui étaient restés en Europe. Le trafic de drogue servait à financer des mouvements de résistance dirigés contre le régime de Colombo. Si pour M. Yves Lucet il s'agissait davantage d'un « droit de passage » pour s'insérer dans le milieu tamoul parisien que de véritable narco-terrorisme, M. Massimo Bontempi affirme qu'il existe « des éléments précis démontrant le contraire ».

En Colombie et au Pérou

La découverte, le 26 mai 1987 à Fontainebleau, de la cache d'armes d'un réseau terroriste pro-iranien, où une poubelle contenait plus de 11 kilos de drogue, illustre les difficultés rencontrées par les services de police pour mettre en évidence le narco-terrorisme. Dès le lendemain, M. Charles Pasqua, alors ministre de l'intérieur, déclarait : « Dans certaines affaires, il est clair que le trafic de drogue est à l'origine de moyens financiers que les organisations terroristes. » Mais il semble avoir parlé trop vite. « Nous n'avons pas réussi à faire la démonstration judiciaire du narco-terrorisme dans ce cas, admet M. Yves Lucet. Une filière sûre pour passer des armes peut tout aussi bien servir à importer de la drogue, sans qu'il y ait un lien plus fort entre les deux. »

Les experts internationaux regardent plutôt du côté de l'Amérique

du Sud. Au Pérou, Semler lumineux se serait allié aux trafiquants de drogue de la vallée du Haut-Hallala, pour le contrôle de la région. Narco et guérilleros ont des ennemis communs : les Nord-Américains et leur programme de destruction des cultures de coca. Ils ont aussi des champs d'action semblables : la guérilla agit dans des régions tenues par la mafia sans que cela entraîne le moindre affrontement entre eux. Si bien que des opérations terroristes contre les intérêts des Etats-Unis profitent aux deux. Mais leurs liens paraissent plus ténus du côté de l'Amérique, de l'accord tacite, que d'un pacte ferme.

En Colombie, la mafia de la drogue ressemble à un Etat dans l'Etat (2). Pour s'imposer, elle a conclu des accords avec la guérilla nationaliste du M-19, qui assure la protection des pistes d'atterrissage et des lieux de production. L'occupation du palais de justice de Bogota en novembre 1985 est, pour le ministre de l'intérieur colombien, la preuve de cette collusion. D'après lui, le M-19 aurait pris le palais de justice uniquement pour détruire des dossiers concernant les trafiquants. La encore, les relations entre ceux-ci et les terroristes existent, mais pas de manière organique.

Du narco-terrorisme, certains organes de presse américains sont passés sans hésiter à la narco-révolution. En 1985, CBS et le Wall Street Journal ont accusé Cuba et le Nicaragua d'être impliqués dans un réseau de trafic de drogue vers les Etats-Unis. D'autres sont allés plus loin encore, assurant que l'URSS utilisait les stupéfiants comme moyen de saper le moral de l'Occident. Ces allégations, encore plus difficiles à démontrer que les autres, provoquent de larges sourires chez les responsables de la lutte anti-drogue et anti-terroriste. « Soyons sérieux », dit M. Bontempi. « Nous ne sommes pas au cinéma. »

THÉRIY BILLARD.

(1) Philippe Madelin, *La Galaxie terroriste*, Plon, 1986.
(2) Alain Delpeiro, Alain Labrosse, *Coca Cola, la Découverte*, 1986.

SPORTS

Nouveau record de vitesse dans les Alpes

Le maçon des cimes

CHAMONIX de notre correspondant

En moins d'un mois, le record, convoité par les sprinters des cimes, d'ascension puis de retour entre Chamonix (1 050 mètres) et le mont Blanc (4 807 mètres) s'est abaissé de cinquante-trois minutes. L'ouvrier maçon Laurent Smagghe, vingt-sept ans, installé à Grasse, a retrouvé vendredi 5 août à Grasse, le record de son titre le 26 juillet par un contreur suisse, à Courmayeur sur le toit de l'Europe.

Cet athlète spécialiste du triathlon (vélo, natation, course à pied) qui avait « armé » de crampons ses chaussures de cross pour traverser le chaos indescriptible de séracs et de crevasses des Petit et Grand Plateaux, a parcouru en 5 h 29 min et 30 s la distance qui le séparait du mont Blanc. « La montagne évolue, change ; il faut des gens comme moi pour la rendre au présent », affirmait quelques heures avant son départ l'alpiniste-coureur pour se prémunir à l'avance des critiques qui ne manqueraient pas de s'abattre sur lui dès son retour à Chamonix.

par l'exploit de ce garçon qui, à travers sa course folle sur les pentes boisées, rocheuses et enfin glaciaires du mont Blanc, est venu rechercher autre chose qu'un temps record.

Laurent Smagghe, objet de la conscience, a passé en 1985 dix-huit mois à la prison de Varces (Isère) pour avoir « déserté » son service civil après une année de travail à la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA).

Il explique vouloir, à travers ses ascensions à grande vitesse, « sortir de l'impasse » dans laquelle il se trouve depuis deux ans. « Je me suis donné à fond dans ce projet, dit-il. J'ai même, pour le mener à bien, contracté un emprunt de 20 000 francs auprès de ma banque. Il espère que, très vite, sa démarche sportive lui ouvrira d'autres horizons que le bâtiment où, dit-il, « je suis allé un peu par obligation. Mon exploit au mont Blanc devait me relancer dans la vie, me faisant sortir de l'anonymat. »

Le maçon des cimes espère pouvoir commencer très vite des études de langues et d'informatique.

CLAUDE FRANCLIRON.

Sortir de l'impasse

Les spécialistes de la grimpe et des ascensions extrêmes voient en effet dans sa démarche une démythification de leur sport, tandis que les guides de Chamonix qui exploitent le filon du mont Blanc « risquent de perdre à long terme leurs honneurs pour cette course qui s'élève... à plus de deux mille mètres ! Laurent Smagghe brouille les cartes de la montagne », dit un professionnel de l'alpinisme, sedit

Quatre nouveaux records de France de natation. Plusieurs records de France de natation ont été améliorés, vendredi 5 août, à Dunkerque, au cours des championnats de France. Cédric Pénicaud a battu le record du 200 mètres brasse en 2 min 17 s 43. Christophe Bourdeau a battu le record du 200 mètres papillon en 2 min 1 s 14. Chez les dames, Cécile Prunier a battu en 4 min 12 s 76 le record du 400 mètres libre. Enfin, le Racing Club de France a réalisé un 4 x 100 mètres quatre nages en 3 min 48 s 48, nouveau record.

Pour la première fois en France

L'auteur présumé d'un viol va être soumis au test des empreintes génétiques

Soupçonné du viol d'une jeune fille de dix-huit ans, le 2 août, à Beynost, près de Bourg-en-Bresse (Ain), un suspect va être soumis au test dit des « empreintes génétiques ». C'est la première fois que la justice française fait appel à cette technique britannique. Le suspect, Iacov Maman, âgé de trente ans, ancien militaire israélien se trouvant en situation irrégulière sur le territoire français, a été arrêté le 3 août et inculpé le 5 août par un juge d'instruction de Bourg-en-Bresse.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'homme avait été amené au domicile de la jeune fille par une amie de celle-ci. Le viol aurait eu lieu dans la nuit après le départ de l'amie. La victime affirme avoir été frappée auparavant avec un fer à repasser. Reconnu par la jeune femme, Iacov Maman conteste les faits qui lui sont reprochés.

Une exclusivité britannique

La première que constitue en France l'appel aux services de la firme britannique ne correspond pas à la meilleure situation qui soit pour permettre de confondre l'auteur d'un viol. La technique de Cellmark Diagnostics, mise au point à partir d'une découverte du professeur Alec Jeffreys (université de Leicester) est fondée sur la comparaison des caractéristiques génétiques de deux échantillons biologiques (sang, sperme, peau, etc.) et permet d'affirmer — avec un risque quasi inexistant d'erreur — si ces deux échantillons proviennent, ou non, de la même personne. En matière de viol, on doit donc comparer les caractéristiques génétiques du sperme prélevé sur la victime à celles (étudiées le plus souvent à partir d'un prélèvement de sang) du suspect.

Dans le cas du viol de Beynost, on est dans une situation différente puisque, selon le substitut du procureur de la République de Bourg-en-Bresse, les enquêteurs ne disposant pas d'échantillon de sperme prélevé sur la victime. Les échantillons adressés à la firme d'Abingdon comportent un prélèvement de sang (obtenu avec le consentement du suspect) et des fragments de tissus (drap et vêtement) que l'on suppose imprégnés de sperme. Ainsi, même si la technique britannique permet d'établir un lien entre ces deux échantillons, elle n'apportera pas la preuve indiscutable de l'identité de l'auteur du viol.

Cette affaire soulève aussi un nouveau problème, lié à la pratique du prélèvement de sang indispensable à la réalisation de cette technique : pourra-t-on imposer ce prélèvement si le (ou les) suspect (s) le refuse (nt) ?

Aucun laboratoire français de police scientifique ou de biologie moléculaire n'étant, aujourd'hui, en mesure de mettre en œuvre la nouvelle technique des empreintes génétiques (le Monde du 3 août), il était clair qu'on devrait, un jour ou l'autre, en venir à solliciter les services de la firme britannique Cellmark Diagnostics, spécialisée dans ce type d'investigation et qui a déjà appliqué ce procédé dans trois cents affaires criminelles.

« Depuis deux semaines, nous avons été contactés à propos d'une série d'affaires criminelles, meurtres ou viol, survenues en France », nous a déclaré M. P. A. Webb, directeur de Cellmark Diagnostics, qui précise que, contrairement à certaines informations, il n'existe aucun contact officiel entre sa firme et les autorités policières ou judiciaires françaises. Le développement en France d'un procédé équivalent pourrait, rapidement, se heurter à un problème de propriété industrielle. M. Webb précisant que Cellmark Diagnostics détient l'exclusivité mondiale de la mise en œuvre des techniques issues de la découverte du professeur Jeffreys.

JEAN-YVES NAU.

MÉDECINE

Plus de sept mille cas de SIDA ont été signalés à l'OMS en juillet

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, vendredi 5 août, des données statistiques sur le SIDA. Sept mille sept cent soixante-seize nouveaux cas ont été notifiés en juillet, pour la plupart aux Etats-Unis et en Ouganda. Ainsi, depuis 1979, cent huit mille cent soixante-seize cas ont été signalés, ce qui ne représente pas, après les experts de l'OMS, que la moitié des cas effectifs : le nombre de séropositifs est estimé entre 5 millions à 10 millions de personnes. La France, avec trois mille six cent vingt-huit cas, se situe en troisième position après les Etats-Unis — soixante-trois mille deux cent cinquante cas — et l'Ouganda quatre mille six cas.

Le Centre pour le contrôle des maladies infectieuses américain (CDC) a publié, le jeudi 4 août, les résultats de la première enquête sur le SIDA parmi le personnel de l'armée américaine. Deux mille deux cent cinquante-deux personnes sur le million sept cent cinquante-deux mille cent quatre-vingt-onze actifs seraient contaminées par le virus, soit plus d'un soldat américain sur mille. 40 % d'entre eux développent actuellement la maladie. Bien qu'aucun chiffre ne soit disponible pour la population américaine dans son ensemble, le CDC estime à environ un million cent mille le nombre d'Américains séropositifs, soit un peu plus de sept pour mille.

Le Conseil chargé de la lutte contre le SIDA auprès du ministère soviétique de la santé a tenu, le 5 août, sa réunion constitutive. En attendant les Soviétiques informés sur le SIDA, il compte organiser un programme de prévention. Quatre cents centres de diagnostic sont déjà en place dans le pays. Ce chiffre passera à mille à la fin de l'année. La situation épidémiologique est considérée comme stable.

Les Danois qui souhaitent souscrire une assurance pour la vie de plus de 2 millions de couronnes (environ 1 774 000 FF) devront, dès l'automne prochain, subir un test de dépistage du SIDA. Ils seront protégés par la règle de l'anonymat pendant le test.

L'Association psychiatrique américaine, lors de sa réunion annuelle, a rapporté les résultats d'une enquête sur le suicide menée à New-York de 1985 à 1987. D'après cette étude, la contamination par le virus du SIDA augmente considérablement les risques de suicide. Quarante-deux suicides sur onze mille se sont tués pendant cette période.

REPÈRES

Espagne

Footballeur en cage

Accusé de viol, le capitaine de l'équipe de football FC Barcelone, José Ramón Ventosa, a été arrêté jeudi 4 août à Amherst (Pays-Bas), où son équipe séjourne dans un camp d'entraînement et a participé à plusieurs matches amicaux. La police locale a indiqué qu'une jeune fille avait porté plainte contre lui mercredi dernier. Inculpé jeudi après-midi pour 48 heures, Alexanco a vu sa détention prolongée pour la même durée. L'avocat du joueur a indiqué que ce dernier n'est tous les faits qui lui sont reprochés.

Anglons

Contre la violence en Irlande du Nord

Répondant à un appel du primat anglican d'Irlande, les évêques angli-

cans, réunis en conférence mondiale à Cantorbéry (Angleterre), ont condamné sans équivoque, vendredi 5 août, l'usage de la violence en Irlande du Nord. La veille, ils avaient adopté une résolution controversée, justifiant l'usage de la lutte armée lorsqu'elle est le seul moyen de défendre la justice (le Monde du 6 août). Les évêques ont voté à l'unanimité un bref additif à leur résolution, déclarant : « La conférence, étant données les circonstances en Irlande du Nord, y condamne toutes les violences. »

Environnement

Amsterdam poursuit les Potasses d'Alsace

Dix requérants néerlandais — dont la ville d'Amsterdam et la province de Hollande septentrionale — ont engagé une action contre les Mines de potasse d'Alsace devant le tribunal de grande instance de Mülhausen. Ils réclament à cette société 4 mil-

ions de francs à titre d'avances sur de futurs dédommagements. Les plaignants dénoncent les dégâts causés par le sel dans les réseaux de distribution d'eau de l'ouest des Pays-Bas. Il s'agit d'un nouvel épisode judiciaire d'une affaire portée devant les tribunaux en 1983. — (AFP.)

Catastrophes

Fort séisme en Birmanie

Un séisme de magnitude 7,3 sur l'échelle de Richter a été enregistré samedi 6 août à la frontière entre l'Inde et la Birmanie. L'épicentre était à 320 kilomètres à l'est de Shillong (Inde) et à 340 kilomètres au nord-ouest de Mandalay (Birmanie). La forte secousse a ébranlé la ville de Homelin, près de la frontière indienne. — (Reuters.)

Automobilistes

Petites routes sous surveillance

Tous les préfets ont reçu, le 5 août, un télégramme des ministères de l'intérieur, de la défense et des transports, les invitant à se rendre sur le bord des routes pour y suspendre des permis de conduire des automobilistes gravement délinquants. En effet, une procédure permet au préfet, à son représentant ou à un membre de la commission administrative de suspension du permis de conduire, de retirer sur-le-champ, et pour une durée maximale de deux mois, le permis au conducteur auteur d'une infraction dangereuse au code de la route. L'automobiliste dispose de quinze jours pour faire appel devant la commission administrative.

La Prévention routière confirme que les accidents les plus meurtriers se produisent de plus en plus fréquemment sur les routes les moins fréquentées. Après le dernier week-end catastrophique (cent trente-cinq morts), ses comités départementaux ont classé par ordre décroissant les causes de l'hécatombe : l'alcool et la vitesse — souvent les deux associés — viennent en tête « suivis de l'insattention, de la fatigue et du mauvais état du véhicule », l'absence de culture aggravant les conséquences de l'accident. La Prévention routière appelle « à nouveau, les usagers à la sagesse et au respect des règles de circulation ».

Le chèque du prince

CANNES de notre correspondant régional

Depuis Vespésien, l'argent n'a pas d'odeur. Mais il peut être impuissant à se faire entendre. Telle est la morale de cette histoire tropézienne dont les héros sont un maire soucieux du repos de ses administrés et un prince aimant les plaisirs.

Au lendemain d'une fête somptueuse qu'il a donnée, le 23 juillet, sur une plage privée de Ramatuelle (le Monde du 30 juillet), un homme d'affaires hollandais, le prince Léo de Ligné, avait décidé de se montrer généreux à l'égard de ses hôtes. Il se proposait de verser une somme de 1 million de francs aux communes limitrophes de Ramatuelle et de Saint-Tropez, à répartir au prorata de leur population et destinée, selon ses vœux, à aider les personnes âgées et les jeunes sans emploi. Saint-Tropez se voyait ainsi attribuer 778 000 francs et Ramatuelle 225 000 francs. La population des deux communes est de 8 975 habitants : 1 762 à Ramatuelle (22,1 %) et 6 213 à Saint-Tropez (77,9 %).

Le député (RPR), maire de Saint-Tropez, M. Jean-Maurice

Couve, a accepté d'enthousiasme, se promettant même d'organiser prochainement une réception en faveur du mécène. « Depuis le temps que des gens font la fête chez nous, s'est-il félicité, c'est bien la première fois que quelqu'un pense aux populations locales. »

Le maire (PS) de Ramatuelle, M. Albert Raphaël, a, lui, fermement repoussé le don du prince, car « on n'achète pas le bruit ». Selon lui, accepter une compensation financière aux nuisances sonores de la fête créerait un précédent, alors que les trente-quatre plages privées de la commune sont tenues de respecter un cahier des charges qui prévoit la limitation des débordements nocturnes.

En réalité, le maire de Ramatuelle ne paraît pas avoir apprécié la « curieuse répartition » faite par le prince, qui favorise ses voisins tropéziens. « Si vraiment le prince de Ligné veut avoir un geste, a-t-il dit, qu'il subventionne le lycée du Golfe et l'hôpital intercommunal de Saint-Tropez. Ainsi sa générosité pourra bénéficier aux personnes âgées et aux jeunes des deux cantons. »

GUY PORTE.

Société

L'amnistie de 1981 ne peut s'appliquer à des délits de droit commun

La cour d'appel de Lyon maintient en détention Mouloud Aïssou

LYON de notre bureau régional

Dans un arrêt rendu le vendredi 5 août, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par M^{me} Michelle Fougnand, a rejeté la demande de mise en liberté de Mouloud Aïssou, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe. Tandis que Mouloud Aïssou observait, depuis le 21 juin, une grève de la faim — qu'il a suspendue le 1^{er} août — dans sa cellule de la prison Saint-Joseph, où il est incarcéré sous l'inculpation de vols avec port d'arme, un cinquantaine de personnalités — parmi lesquelles des écrivains, des artistes et des ecclésiastiques — avaient récemment signé un appel réclamant la libération (Le Monde du 30 juillet).

Tout en niant les accusations, qui ont motivé son inculpation en juillet 1987 — deux vols à main armée commis les 24 mars 1980 et 30 mars 1981, — Mouloud Aïssou revendiquait, par l'intermédiaire de son avocat, M^{me} Thierry Lévy, le bénéfice de la loi d'amnistie du 4 août 1981. Dans son article 2, alinéa 5, cette loi s'applique aux « infractions (commises avant le 22 mai 1981) en relation avec des entreprises tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures ».

Dans un mémoire déposé mardi 2 août, lors de l'audience de la chambre d'accusation, M^{me} Lévy argumentait sur ce thème mais, en conclusion, il demandait toutefois à la cour de « surseoir à statuer sur la demande d'amnistie, dans l'attente du règlement de l'information ».

En confirmant l'ordonnance de mise en détention rendue par M. Marcel Lemonde, premier juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Action directe, le cour s'est néanmoins prononcé négativement mais en détail sur la demande d'amnistie, à travers des attendus qui pourraient faire jurisprudence.

La cour souligne d'abord que les deux vols avec armes en cause

« n'ont été revendiqués par aucune organisation, ni aucun individu » et « rien dans leur mode de perpétration ou dans les circonstances qui les entourent ne permet de les distinguer des infractions de droit commun commises par des bandes organisées pour dévaliser des banques ». Elle remarque ensuite qu'en refusant toute explication sur sa participation à ces faits, Mouloud Aïssou « exclut toute interprétation de ses mobiles » et ne permet pas d'établir, « même à son insu, une éventuelle relation entre ces infractions de droit commun et un incident politique (...) ou une entreprise tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat ».

Les magistrats vont plus loin en observant « qu'il ne suffit pas qu'une infraction soit commise par un militant révolutionnaire pour qu'elle devienne, ipso facto, politique ». La bande ayant, au vu du dossier, notamment des carnets de confessions de Max Frérot, opéré une distinction entre les « actions de financement » et les « actions qualifiées par eux de politiques », la cour estime qu'il « ne saurait être établi une relation entre les deux opérations de financement (...) et l'entreprise politique invoquée par le groupe que commandait André Olivier ».

La compétence des cours d'assises spéciales

En déclarant disposer des éléments suffisants pour exclure ces infractions du champ d'application de la loi d'amnistie, « sans avoir à attendre les qualifications exactes retenues par l'ordonnance de transmission de pièces », la cour laisse entendre qu'un renvoi de l'affaire Action directe et de ses protagonistes devant une cour d'assises spécialement composée (c'est-à-dire, aux termes de la loi antiterroriste du 9 septembre 1986, exclusivement constituée de sept magistrats) ne constituerait pas automatiquement à chacun des prévenus la qualité de délinquant politique. Un attendu est, à cet égard, très clair, qui précise : « Au surplus, le déroulement futur et éventuel d'une procédure de jugement ne saurait, en aucune

façon, influencer sur la qualification actuelle susceptible d'être appliquée à une infraction. » Enfin, et surtout, dans un ultime attendu, la cour fait remarquer que les articles de la loi dite antiterroriste ne concernent pas exclusivement « certaines infractions de caractère politique » mais permettent le renvoi devant une cour d'assises spéciale des infractions « quel qu'en soit le mobile, en raison de la gravité du trouble que leur auteur a voulu apporter à la paix publique, en exploitant ou en entretenant l'intimidation ou la terreur ». Cette interprétation de la loi de septembre 1986 permettrait de faire entrer dans son champ d'application les prises d'otages ou d'autres formes de chantage dénuées de tout fondement politique.

L'arrêt de renvoi, qui, à l'automne, déterminera la nature de la cour d'assises appelée à juger les vingt inculpés de la branche lyonnaise d'Action directe, ne devrait pas apporter de vraies surprises. Dans les milieux judiciaires, un renvoi devant une cour d'assises spéciale est considéré comme plus que probable. La polémique sur la portée politique des délits commis par le groupe — dont trois meurtriers imputés à Max Frérot — ne sera pas, pour autant, éteinte. Les principaux inculpés — et notamment André Olivier, Max Frérot, Emile Ballandras, Bernard Blanc, Joëlle Crepet — devraient, en effet, ultérieurement comparaître devant un tribunal correctionnel à Paris pour y répondre d'une dizaine d'attentats à l'explosif commis dans la région parisienne, de 1982 à 1985, qui ont fait l'objet d'une instruction distincte, menée par M. Gilles Rivière, juge d'instruction à Paris chargé des affaires de terrorisme (Le Monde du 15 juin 1988).

Sans être vraiment contestable, ce découpage de dossier et les ambiguïtés qu'il induit ne manquent sans doute pas d'être critiqués lors des débats du procès-fléuve qui doit avoir lieu à Lyon au cours de l'hiver prochain.

ROBERT BELLERET.

A Lyon

L'auteur présumé des vols de la Croix-Rousse a été inculpé et écroué

LYON de notre bureau régional

M. Georges Bastelica, préfet du Rhône délégué à la police, a lui-même annoncé, vendredi 5 août, au cours d'une conférence de presse (nos dernières éditions du 6 août), l'arrestation de l'auteur présumé d'une série de vols qui, au cours des trois derniers mois, ont été commis dans le quartier de la Croix-Rousse, au cœur de Lyon.

Au cours des interrogatoires menés par les inspecteurs de la sûreté urbaine, qui l'avaient interpellé jeudi au domicile de ses parents à Caluire (Rhône), Adriano Peixoto, un jeune Portugais de dix-neuf ans, aurait reconnu avoir commis cinq vols et deux attentats à la pudeur sous la menace d'une arme. Agissant généralement en plein jour et à visage découvert — ce qui a permis à plusieurs de ses victimes de le reconnaître formellement — celui que la presse locale avait surnommé « le voleur de la Croix-Rousse » choisissait des victimes assez jeunes et, après avoir abusé d'elles, dérobaient le contenu de leur sac à main.

● Ouverture d'une information judiciaire après l'attentat contre Globe. — Le parquet de Paris a ouvert, vendredi 5 août, une information judiciaire contre X à la suite de l'attentat du 31 juillet contre les locaux du mensuel Globe. Le dossier a été confié à M. Michel Legendre, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé des affaires de terrorisme.

● Précision. — M^{me} Yves Jouffé, président de la Ligue des droits de l'homme, nous demande de préciser que, contrairement à ce que nous avait affirmé M. Daniel Duglery, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police, les deux organisations n'ont pas envisagé la création d'un groupe de travail commun (Le Monde du 29 juillet). « Nous avons simplement convenu de nous revoir pour examiner ensemble des problèmes de justice et de police », ajoute M^{me} Jouffé.

Plusieurs circonstances ont sans doute poussé le préfet de police à donner quelque éclat à cette arrestation. D'une part, malgré la fréquence des plaintes enregistrées dans un même secteur de Lyon (près d'une dizaine depuis la fin du mois d'avril), les recherches des enquêteurs restaient vaines. D'autre part, le mardi 2 août, l'interpellation d'un jeune homme de dix-huit ans qui s'était rendu coupable, la veille, d'une agression sexuelle et fut confondu grâce au portefeuille contenant des papiers d'identité qu'il avait perdus dans sa fuite, avait pu faire croire que les policiers tenaient l'auteur de la série de vols. Malgré des aveux un peu trop abondants cette hypothèse fut rapidement abandonnée. Enfin, la multiplication des agressions avait fait

naître une inquiétude et un malaise dans la population. Fin juin, Stop viol, une association de femmes constituée après la première série d'agressions contre Suzanne Eyrand, juge d'instruction en 1987, avait organisé une manifestation associée de bombages visant à alerter et à mobiliser les habitants du quartier de la Croix-Rousse. L'interpellation des manifestantes par les forces de police avait suscité une certaine émotion.

Adriano Peixoto a été écroué, vendredi soir, après avoir été inculpé par M^{me} Suzanne Eyrand, juge d'instruction, de vols aggravés, attentats à la pudeur avec violence, vols et vol avec arme. Peixoto avait des antécédents judiciaires et venait tout juste de sortir de prison où il avait purgé une peine de quatre mois pour vol de voiture.

En Bretagne

Escroquerie à la charité

Leur histoire, sans doute, n'était pas assez triste. Didier Delautre, quarante et un ans, et son épouse Marie-Josée, trente-neuf ans, avaient donc ajouté quelques détails à la misère quotidienne du chômeur en fin de droits, et ils frappaient aux bonnes portes : presbytères, communautés religieuses, monastères. Au total, soixante-quatre établissements situés dans les quatre départements bretons ont ainsi été victimes de cette escroquerie à la charité en un mois et demi.

Modeste, Marie-Josée Delautre se présentait à la porte. Au curé, à la religieuse qui lui ouvrait, elle racontait son histoire. Elle était arrivée peu de temps avant dans un hameau voisin. Son mari l'avait abandonnée. Elle se retrouvait seule, sans argent, avec ses enfants, bien sûr nombreux. Elle donnait son nom, un faux nom toujours à consonance bretonne, et promettait de rendre, dès que possible, ce qu'on voudrait bien lui prêter.

Dans la voiture garée à proximité, son mari attendait. Les bonnes âmes, souvent, étaient étonnées par un malheur qui semblait assez rare. Elles prélevaient 50 francs, 300 francs, 1 000 francs à deux ou trois reprises, et même un jour le collecta destiné au tiers-monde, offerte par un curé. En quelques semaines, le couple avait ainsi recueilli plus de 10 000 francs. Domiciliée à Locquénolé, près de Morlaix (Finistère), Didier et Marie-Josée Delautre n'ont pas poussé leur rayon d'action au-delà de la Bretagne, et leur signalement a fini par circuler dans les milieux ecclésiastiques de la région. Un religieux d'une communauté de Gouezec, près de Guingamp (Côtes-du-Nord), a prévenu la gendarmerie et le couple a été arrêté le 2 août. Marie-Josée Delautre a été inculpée, le 4 août, d'escroquerie, et son mari de complicité. Tous deux ont été libérés en liberté sous contrôle judiciaire.

Communication

En lançant cinq feuillets à 19 h 30

A2 fait le pari de la fiction française

La prochaine saison de télévision sonnera pour toutes les chaînes l'heure de vérité. C'est en tout cas la conviction des responsables d'Antenne 2. Fini, disent-ils, le temps des promesses, des exercices de gonflette et des politiques de rendement immédiat. Après une année en état d'électrochoc, le système tout entier va devoir s'apaiser, et chacune des sociétés prendre ses marques, tirer — dans un cadre dégressif — le bilan de cette foite année, quitte à passer contre sa propre imprévoyance ou récolter enfin les fruits de ce qui fut semé. Car le 2 croit aux fables de La Fontaine — celle qui pendant six mois a investi pour l'avenir, commandant et engrangeant avec soin les produits nécessaires, une fois certains stocks épuisés et l'automne venu.

Prévoyante, le 2. Et sûre cette fois de sa revanche et de son succès. Ne rappelle-t-elle pas depuis des mois que le vrai rendez-vous est celui de septembre, et qu'alors — mais alors seulement — elle pourra être jugée. La voilà donc au pied du mur. Attendus par un public qui, s'il n'accorde quelque inconstance, lui accorde toujours — les sondages le prouvent — un crédit important. Et tentée d'annoncer d'un trait une succession de changements qui, dit-on, seront en fait distillés dans les semaines à venir. Mais ce qui fait l'espoir d'Antenne 2 c'est l'aboutissement prochain à l'antenne de sa politique de fiction française.

La clé de voûte de sa grille. Son seul véritable vœu. Car, à la rentrée, ce ne seront pas moins de onze rendez-vous quotidiens avec des histoires françaises qui seront proposés, dont huit dans le fameux « prime time » (les heures de meilleure écoute). « Un pari sur la création et le talent des auteurs et réalisateurs français », explique M. Jean Rouilly, directeur général adjoint d'Antenne 2, qui corrige cependant le terme de pari pour évoquer l'expression « calcul raisonnable » et atténuer l'idée de risque.

Loïn de lui l'audace des kamikazes. L'expérience lui a simplement démontré les atouts des fictions françaises programmées face à des fictions étrangères sur les autres chaînes ou d'autres genres de programmes. Voyez le bon score du « policier » de dimanche soir, pourtant en compétition avec cinq films de cinéma ; celui de la série du vendredi soir (avant « Apostrophe » et face à « Lahaye d'honneur » sur TF 1) ou celui du lundi.

Trente projets

Alors, c'est avec de la fiction française qu'Antenne 2 a décidé de répondre à tous les défis d'audience qui lui étaient lancés. Le problème crucial est le rendez-vous de 19 h 30-20 h. Une case essentielle qui même au grand journal du soir et où se font les premiers aiguillages. Sur TF 1 « La roue de la fortune » semble alors tourner irrésistiblement puisqu'elle va jusqu'à bénéficier de 50 % de part du marché. Une situation inacceptable pour la 2 dont le Journal de 20 heures démarre avec un lourd handicap d'audience. Dès le 22 août, les téléspectateurs se verront donc proposer une alternative fiction : un feuilleton ancien — « Petit déjeuner compris » — inaugurera d'abord la tranche, question d'installer ce rendez-vous populaire le plus vite possible et de l'ancrer dans les habitudes quotidiennes. Et, dès le 5 septembre, Antenne 2 lancera son va-tout.

Cette semaine-là, cinq feuillets français originaux seront simultanément

(Publicité)
Fournisseurs et sous-traitants pour quoter
LE SHEPD (SHELL) FUEL DÉPOT
PAPEETE-TAHITI
Prière de nous envoyer votre quote à :
(de préférence en Anglais)
REED CONSTRUCTIONS
53, Grand-View-Street
PYMBLE, NSW 2073
Sydney, Australie

ment lancés qui occuperont alternativement la case 19 h 30 — 20 h, chacun un soir de la semaine. Les cinq histoires s'étaleront donc sur une année, au rythme d'épisodes hebdomadaires et bouclés, c'est-à-dire pouvant être vus indépendamment les uns des autres. Des feuillets toujours filmés en intérieur et présentant les aventures de personnages familiers dans des situations quotidiennes et contemporaines. Un genre encore nouveau en France qui se rapproche en fait par le ton et les situations du théâtre de Boulevard dont il utilise les ressorts et la poignée de vedettes — Francis Perrin, Jacques Balutin, Micheline Dax, Pierre Doris... — et directement inspiré d'un produit très populaire à la télévision américaine et appelé « sitcom » (comédies de situation).

Les responsables d'Antenne 2 sont en tout cas persuadés d'une chose : c'est d'être limités d'ici moins de six mois. « Normal », sourit M. Rouilly, le rôle d'une chaîne de service public, qui doit toujours chercher à concilier audience et qualité, est aussi d'être pionnier... donc copié. Antenne 2 innove aujourd'hui dans le genre, dans le rythme de programmation, dans le créneau horaire. La roue de la fortune devrait désormais changer de sens. Le directeur général adjoint

de banalisation des personnages. Mieux vaut dans une série créer un effet de frustration qu'un effet de saturation. Enfin, cette rotation des feuillets sur une semaine introduit également une émulation entre les producteurs et les auteurs des différentes séries. Ils ont les mêmes chances ; à eux de concourir pour être les plus drôles, les plus inventifs... et les plus suivis. » Au téléspectateur surtout de s'adapter à cette formule un peu déconcertante.

Fabriqués dans les ateliers d'auteurs

« Des héros sans expérience »

Comme la presse écrite il y a plus d'un siècle et comme le radio de l'âge d'or, la télévision ne saurait sembler-il exister sans avoir recours au bon vieux feuilleton. Mais le genre a singulièrement évolué. En même temps qu'étaient bouleversées les méthodes d'écriture, le feuilleton inspiré de la « sitcom » américaine répond en effet à des règles strictes qui exigent une grande discipline et auxquelles se plient les scénaristes organisés de plus en plus souvent en ateliers d'auteurs.

Président-directeur général de la société de production Télémagis, incontestablement le spécialiste du genre avec plus de cent cinquante épisodes de « Maguy », soubrette de Marc et Sophie », etc., M^{me} Simone Hérini nous donne ici quelques éléments sur l'exercice particulier d'écriture d'une « sitcom ». « Il s'agit d'abord de définir le code : des règles dont la répétition s'imposera dans tous les épisodes ; puis les auteurs des différents épisodes, à partir de ces éléments de jeu de construction, bâtissent une histoire à chaque fois différente... et à chaque fois comparable aux précédentes. Ce code définit les héros de la série : leur caractère, leur vocabulaire, leur ton, leur niveau d'éducation, leurs motivations, leurs manies, leur style vestimentaire, leurs goûts littéraires, culinaires, etc. Leur psychologie devra, c'est la

loi du genre, être immuable dans tous les épisodes, leur vie de héros de la série ne leur apportant aucune expérience... Le code définit également les lieux de l'action, le style esthétique de leur environnement, le rythme et la durée des épisodes. Il est résumé dans une « bible » régulièrement mise à jour pour servir de référence aux différents auteurs travaillant sur les épisodes d'une même série : une douzaine, les auteurs de comédie ayant l'habitude de travailler par petites équipes de deux.

Cet exercice de style révèle de la part des scénaristes des qualités de rigueur et d'imagination, pour respecter le code sans lasser le public de sa banalité pour faire vivre des personnages auxquels les téléspectateurs s'attachent durablement ; de construction dramatique d'une situation et de dialoguiste. Woody Allen a débüté en écrivant ce type de séries pour la télévision américaine. Il adage également des auteurs une certaine humilité : l'ambition de « leur » épisode sera de s'insérer dans la cohérence de la série autant que de se singulariser par sa différence. Car il s'agit de tenir vis-à-vis des spectateurs la promesse des épisodes précédents et de susciter leur désir de regarder les suivants. »

A. Co.

Hausse probable de la redevance

La redevance télévision (333 F pour un poste noir et blanc, 506 F pour un récepteur couleur actuellement) devrait augmenter l'an prochain de façon « significative », si les premières informations officielles à ce sujet sont confirmées lors des derniers arbitrages budgétaires.

Il s'agit pour le gouvernement de redonner au secteur public de l'audiovisuel les moyens de tenir sa place dans la concurrence, tout en développant la création et la qualité des programmes. Or la redevance avait été diminuée en 1987 pour les téléviseurs et supprimée pour les magnétoscopes, entraînant une baisse sensible des recettes globales. Dans le même temps, les coûts des chaînes publiques et privées ont fortement progressé du fait de l'inflation accélérée tant des programmes sportifs que des films ou des animateurs vedettes, que se disputent les cinq chaînes généralistes.

Pour compenser cette inflation, il n'y a guère que trois possibilités : augmenter la publicité, la redevance ou budgétiser une partie des ressources des chaînes publiques. La première serait contradictoire avec l'objectif de redonner au service public un rôle moteur en matière de création et de qualité ; ce se méfie en effet, au ministère de la communication, des effets induits par une trop forte dépendance des chaînes à l'égard de la publicité qui alimente déjà les deux tiers du budget d'Antenne 2. De plus, une ponction accrue sur le marché accentuerait encore le déséquilibre global du système audiovisuel et soulèverait les hauts cris des chaînes privées. La troisième solution — qui prendrait par exemple la forme du remboursement de redevance — se heurte à l'objectif général de réduction du déficit budgétaire. Reste donc la redevance, dont le montant doit être approuvé par le Parlement.

ANNICK COJEAN.

se dans les Alpes

es cimes

L'espérance de vie moyenne en France est de 74 ans. Elle est de 78 ans dans les Alpes. Les habitants de ces montagnes vivent plus longtemps que ceux de la plaine. Pourquoi ?

La pollution est moins importante dans les Alpes. L'air est plus pur. Les habitants sont plus actifs. Ils marchent plus.

Les Alpes sont une région saine. Les habitants sont plus heureux. Ils ont plus de loisirs.

CLAUDE FRANCHILLON

CLAUDE FRANCHILLON, journaliste à l'AFP, a écrit de nombreux livres sur les Alpes. Ses ouvrages sont très populaires.

Les Alpes sont une région magnifique. Les paysages sont incroyables. Les habitants sont très accueillants.

Catastrophes

Fort sainte en Bretagne

Le fort sainte en Bretagne a été restauré. Les travaux ont été achevés. Le fort est maintenant ouvert au public.

Automobilistes

Petites nouvelles

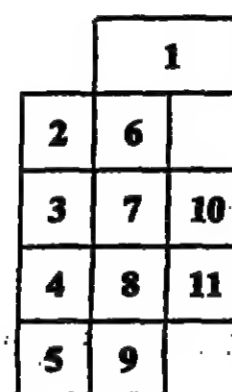
Les automobilistes doivent être plus prudents. Les petites nouvelles de la semaine sont intéressantes. Les événements de la semaine ont été couverts par nos journalistes.

ARCHITECTURE

Du palais du Louvre à l'Arche de la Défense

Nouvelles perspectives

La photographie d'architecture est un genre périlleux qui peut assassiner les plus beaux édifices ou magnifier les désastres par le jeu des détails et des angles de prise de vue. Mais c'est un outil irremplaçable pour l'analyse et la compréhension des ensembles. Pour rectifier aussi les idées reçues. Aujourd'hui nous avons confié à deux photographes le soin de donner un nouvel éclairage au mythe de la perspective du Louvre à la Défense, explorée plan par plan.



PHOTOS : ANTONIO PAGNOTTA (1, 5, 11).
FRÉDÉRIC ACHOU (2, 3, 4, 6, 7, 8, 10).

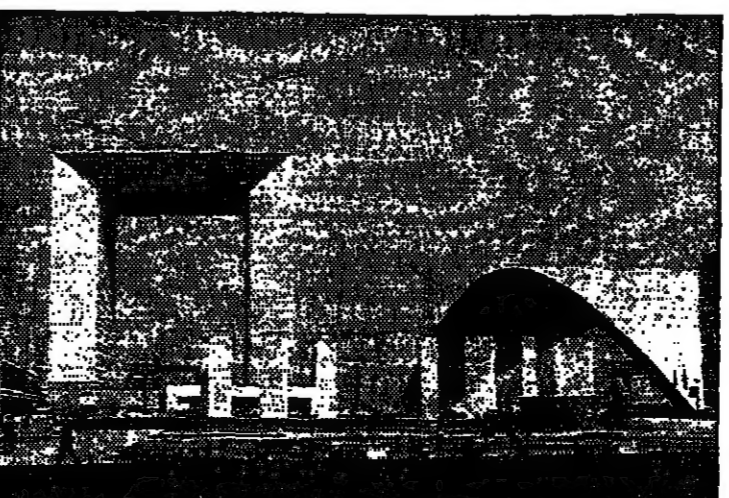
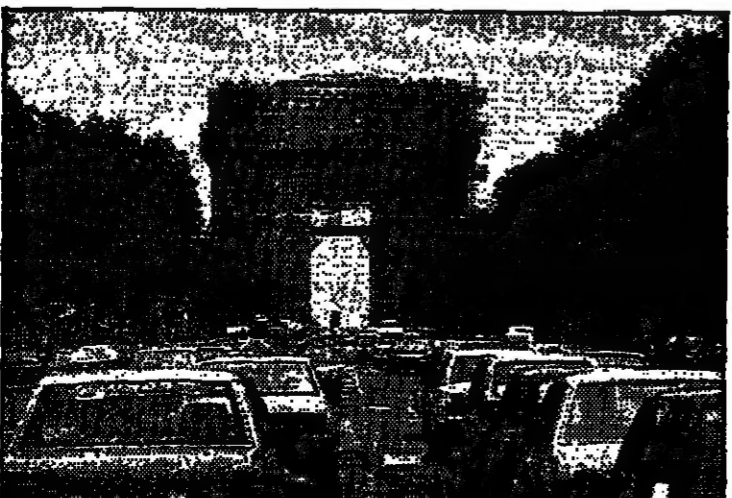
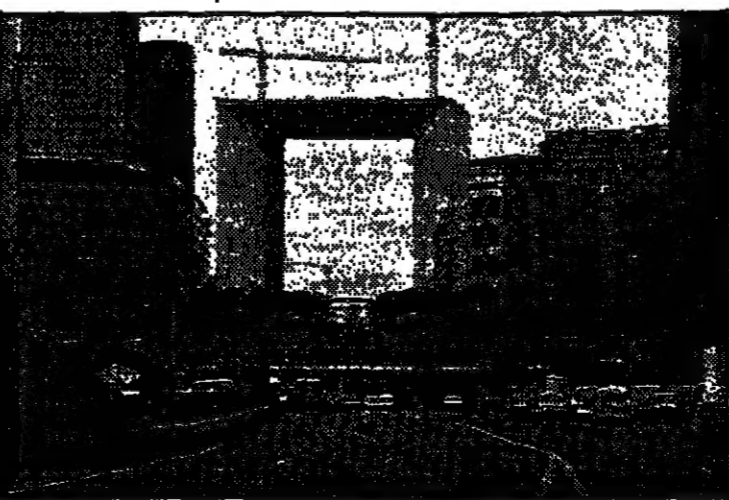
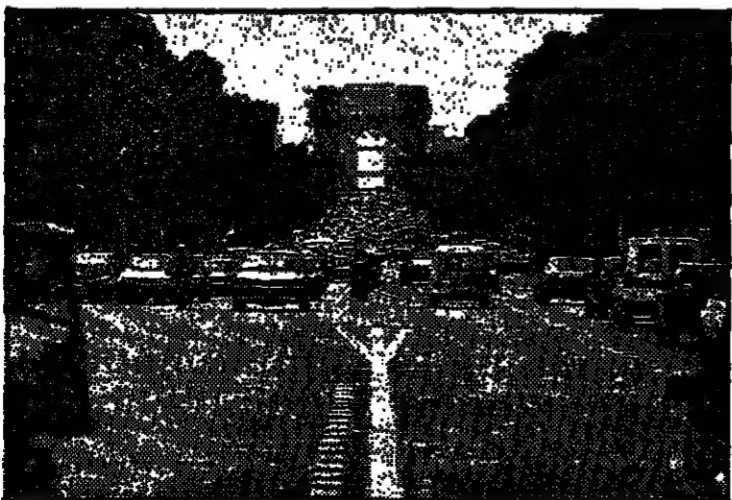
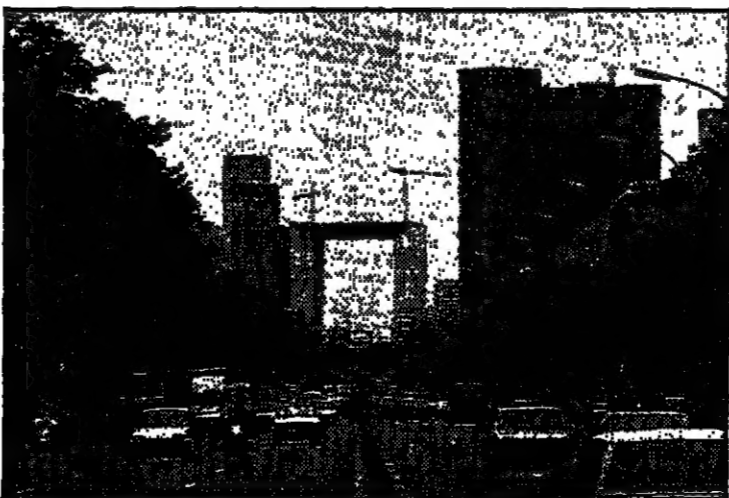


Photo 1. — La cour Napoléon prise du pavillon de l'Horloge. On distingue le Carrousel derrière la Pyramide. Au fond, sur la droite, les tours de la Défense, à 15° par rapport à l'axe de la cour.

Photos 2 à 9. — La « perspective » vue de ses points stratégiques. On note la forte présence des tours de la Défense. La barre noire (photos 4 et 5) correspond aux échafaudages de l'Arc de Triomphe. Seule la photo 5 laisse voir, sous la voûte, très bas, le faite de l'Arche. On note le léger décalage de cette dernière. Sauf en vue rapprochée, elle paraît donc « collée » aux tours de gauche, à la Défense.

Photos 10 et 11. — Les Tuileries vues depuis l'axe des Champs-Élysées et la cour Napoléon vue à travers l'arc de triomphe du Carrousel. On note le décalage du pavillon de l'Horloge et le caractère invisible de la Pyramide de L.M. Poi.

th

LES...
ARCADE...
BIBLI...
BOULEVARD...
CALLE DE LA...
CONGRÈS...
COUR DE LA...
DÉPART...
ÉGLISE...
FACULTÉ...
GARE...
HÔTEL...
JARDIN...
MUSEUM...
PARC...
PLAZA...
RUE...
STATION...
TERRASSE...
VILLAGE...
ZOO...

ch

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 AÛT

MARDI 8 AÛT

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Le Pusch du frapper d'azur: 20 h.

BERRY (43-57-51-55). Trop, c'est trop: 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-36-60-24). Si j'avais je ne pleure: 18 h et 21 h, dim., 15 h 30.

CAYEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-43). Et voilà... la galère L.: 21 h, dim., 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'élysee: 21 h, dim., 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folie: 19 h 30 et 21 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Dégâts du baiser: 20 h 30.

CRYPTÉE SAINT-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice: 20 h 30, dim., 17 h.

DAUNOU (42-61-49-14). Monsieur Masure: 21 h, dim., 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas: Cadres: 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire: 23 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de cirque: 18 h et 21 h.

SUCHEITE (43-26-38-99). La Cautrice chavre: 19 h 30. La Lepou: 20 h 30. Simone Weil 1909-1943: 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégoûté autour des oreilles, s'il vous plaît: 20 h. Pierre Fichini: 21 h et 21 h 30.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute: 18 h 30 et 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince: 20 h. Nous, Tété et Vincent van Gogh: 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrousel des trois brouillards: 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIXe siècle: 20 h. La Ronde: 21 h 30.

MATEURONS (42-65-00-00). Les Mysteres du confessionnal: 18 h et 21 h.

MICHOÛRE (47-42-95-23). Ma conscience de Vanotie: 17 h 30 et 20 h 45.

NOUVEAUTES (47-70-52-76). Le Grand Standing: 18 h 30 et 21 h 30.

OEUVRE (48-74-42-52). Exercices de style: 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avant: 20 h, dim., 15 h.

POTINIERE (42-61-44-16). Frio-Frac: 20 h 30, dim., 15 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drole de couple: 20 h 45, dim., 15 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Sella L'Euzouze des jours: 21 h.

THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). La Folie des farces: 15 h, dim., 15 h.

TENTAMARRIE (48-67-33-82). Mathieu: 20 h 15. Les amoureux se cachent pour mourir: 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou: 19 h. La Voix humaine: 20 h 30. Les hommes rouffes: 22 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit: 20 h 30, dim., 15 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALLE (Patrice Caïre). 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Marchoand, Bérnini: 20 h 30, dim., 17 h.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Les Valley Youth Orchestra. 18 h, dim. Dir. David Bourder. Œuvres de Bach, Garciell, Arnold, Leco, Walton. Entrée libre.

ÉGLISE DES FILLETES (42-72-30-79). Ensemble de cuivres Bordeaux-Aquitaine. 21 h sam. Quatre trompettes, quatre trombones. Œuvres de Mourst, Berastou, Charpentier, Janáček. Dans le cadre du Festival musical en l'île.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Philharmonie de chambre. 18 h 30, 21 h, sam. Dir. Roland Dousta. 5. Rodosco (violon), 5. Poles (violon), 5. Pécoud-Dousta. Œuvres de Bach, Mendelssohn. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-ÎLE. Alexandre Lagoya. 21 h sam. Guiz. Œuvres d'Albéniz, Bach, Granados, Tárrega, Weber. Dans le cadre du Festival musical en l'île.

Ensemble orchestral Harmonia Nova. 17 h, dim., 21 h dim. Dir. Didier Bourque. Œuvres de Bach, Delalande, Parcell, Vivaldi. Dans le cadre du Festival musical en l'île.

CHATEAU DE BRETEUIL (30-52-05-02). Feste Schillings. 17 h, dim. Piano. Œuvres de Liszt, Debussy, Ravel. Dans le cadre du Festival de Breteuil 1988.

MAISONS-LAFFITTE (Château 39-62-01-49). Philippe Cantor. Sophie Rivet. 17 h 30 dim. Bayton piano. Œuvres de Berlioz, Duparc, Fauré. Dans le cadre du Festival de la Chapelle.

Samedi 6 - Dimanche 7 août

8 (45-63-16-16); v.f.: Rez, 2° (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Pathé Française, 9 (47-70-33-88); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); UGC Gobelins, 13 (43-36-23-48); Convention Saint-Charles, 15 (45-75-33-00); Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.a.): Saint-Michel, 9 (45-26-75-77).

DE BRUIT ET DE FUREUR (Fr.), v.f.: Reflex Lague, 1° (45-54-43-34); Gaumont Lorraine, 1° (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.a.): Les Trois Balcons, 8 (45-61-10-60); v.f.: Saint-Lazare-Poisson, 8 (43-87-35-43); Les Nations, 12 (43-43-04-67).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.a.): Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); v.f.: Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); Rez, 2° (42-36-83-93); Bretagne, 4 (42-22-57-77); Faverite, 13° (43-31-56-86); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); v.f.: UGC Opéra, 9 (45-74-94-94).

EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE. EN URSS (Sov., v.a.): La Triomphe, 8 (45-62-45-76).

ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.a.): UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); v.f.: UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.a.): Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-36); Chry Palace, 5° (45-64-16-16); 14 Julliet Les Nations, 12° (43-43-01-59); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.a.): George V, 8° (45-62-41-46); Biéventie Montparnasse, 15° (45-44-25-02).

LES SENS DE DUBLIN (A., v.a.): Utopia Champollion, 9 (43-26-84-63).

LE GRAND BLEU (Fr., v.a.): Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Gaumont Ambassade, 8° (43-59-19-08); Kinoparadise, 15° (43-06-50-50); v.f.: Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); Rez (Le Grand Rex), 2° (42-36-83-93); Les Nations, 12° (43-43-01-59); Faverite, 13° (43-31-56-86); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Métropole, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.): Locomotiva, 1° (45-44-57-34); George V, 8° (45-62-41-46).

HAIERSFRAY (A., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); La Bastille, 11° (43-54-07-76); Sept Parapentes, 14° (43-20-32-20).

L'INSOUVERAIN LÉGÈRE DE L'ÉPIQUE (A., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Clichés, 6° (46-33-10-82); Publicis Saint-Germain, 6° (42-22-72-23); Biéventie Montparnasse, 15° (45-44-25-02).

LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.): Saint-Lambert, 15° (45-32-91-68).

LIASON FATALE (A., v.a.): George V, 8° (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.a.): Les Nations, 12° (43-43-01-59); Métropole, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01).

MÈRE TERESA (Brit., v.a.): Epée de Bois, 5° (45-37-57-47).

LA MÉRIDENNE (Suis.): UGC Danton, 6° (42-25-10-30).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.a.): 14 Julliet Les Nations, 12° (43-43-01-59).

MILAGRO (A., v.a.): Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Publicis Saint-Germain, 6° (42-22-72-23); La Pagoda, 7° (47-05-12-15); Pathé Marignan-Concorde, 8° (43-26-84-63); La Bastille, 11° (43-54-07-76); v.f.: Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); Métropole, 14° (43-27-84-50); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27).

MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.): Paramount Opéra, 9° (47-42-56-31).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.a.): La Triomphe, 8° (45-62-45-76).

CENDRILLON (A., v.f.): Saint-Lambert, 15° (45-32-91-68).

CERTAINS LAIBMENT CHAUD (A., v.a.): Action Rive Gauche, 5° (43-29-44-40).

CLASS 84 (Fr., v.f.): Hollywood Boulevard, 9° (47-70-10-41).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.a.): Action Christian, 6° (43-29-11-30).

DIXY DANCING (A., v.a.): George V, 8° (45-62-41-46).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.): Bretagne, 4° (42-22-57-77); Paramount Opéra, 9° (47-42-60-33).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.a.): Le Champ, 9° (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.a.): Accatone (ex Studio Cujas), 5° (46-33-86-86).

EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.a.): Reflet Médias Logos, 5° (43-54-42-34); UGC Ermitage, 5° (45-62-45-76).

LES ENCHAÎNÉS (A., v.a.): Reflet Médias Logos, 5° (43-54-42-34); UGC Ermitage, 5° (45-62-45-76).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.a.): Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); 14 Julliet Odéon, 6° (43-25-59-83); Pathé Marignan-Concorde, 8° (43-26-84-63); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94).

LE TYPHOON CLUB (Jap., v.a.): L'Empire, 14° (45-43-41-63).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.a.): Locomotiva, 1° (45-44-57-34).

UN ÊTE A PARIS (Fr.): Epée de Bois, 5° (45-37-57-47); Studio 43, 5° (47-70-10-41).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.a.): Utopia Champollion, 9° (43-26-84-63).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.): L'Empire, 14° (45-43-41-63).

VICES ET CAPRICES (It., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); George V, 8° (45-62-41-46); v.f.: Maxoville, 6° (47-70-72-86); Pathé Française, 9° (47-70-72-86); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44); Pathé Montparnasse, 16° (45-74-94-94).

LA VIE EST BELLE (Bel.-Suiss.): Utopia Champollion, 9° (43-26-84-63).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE (A., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Pathé Hautes-Seines, 6° (46-33-86-86); Gaumont Ambassade, 8° (43-59-19-08); George V, 8° (45-62-41-46); Paramount Opéra, 9° (47-42-60-33); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Les Montparnasse, 14° (43-27-84-50); 14 Julliet Beaugrenelle, 15° (48-28-42-27).

WALL STREET (A., v.a.): Elysees Lincoln, 6° (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.): Les Trois Balcons, 8° (45-61-10-60).

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.): Les Trois Balcons, 8° (45-61-10-60).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.a.): Accatone (ex Studio Cujas), 5° (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNEE ZERO (Fr.-It., v.a.): Les Nations, 12° (43-43-01-59); Action Christian, 6° (43-29-11-30).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.a.): UGC Ermitage, 5° (45-62-45-76); v.f.: Paramount Opéra, 9° (47-42-60-33); Convention Saint-Charles, 15° (48-28-42-27).

AMOUR ET VIOLETTE (A., v.a.): La Bastille, 11° (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE MONDIALE (Italien, v.a.): Accatone (ex Studio Cujas), 5° (46-33-86-86).

ANGEL II: LA VENGEANCE (A., v.a.): Hollywood Boulevard, 9° (47-70-10-41).

LES BRISTOLCHATS (A., v.f.): Rez, 2° (42-36-83-93); UGC Normandie, 6° (45-63-16-16); Métropole, 14° (43-27-84-50).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.a.): Action Christian, 6° (43-29-11-30).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.a.): Accatone (ex Studio Cujas), 5° (46-33-86-86).

ATLANTIC CITY (Fr.-Can.): Dentier, 14° (43-21-41-01).

AUTOUR D'UN MEURTRE (A., v.a.): Action Rive Gauche, 5° (43-29-44-40).

AVANTI ! (A., v.a.): Action Christian, 6° (43-29-11-30).

BERRY (A., v.a.): Studio Galande, 5° (45-54-72-71); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Sept Parapentes, 14° (43-20-32-20).

BRAZIL (Brit., v.a.): Studio Galande, 5° (45-54-72-71); Elysees Lincoln, 6° (43-59-36-14); Sept Parapentes, 14° (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

ENVOYEZ LES VIOLONS. Film français de Roger Andrieux: Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Rez, 2° (42-36-83-93); Pathé Hautes-Seines, 6° (46-33-86-86); Pathé Marignan-Concorde, 8° (43-26-84-63); Saint-Lazare-Poisson, 8° (45-74-94-94); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); v.f.: Rez, 2° (42-36-83-93); Pathé Française, 9° (47-70-33-88); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); Faverite, 13° (43-31-56-86); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Métropole, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01).

POUR UNE NUIT D'AMOUR. Film américain de Susan Makavejev, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1° (42-97-59-81); George V, 8° (45-62-41-46); Sept Parapentes, 14° (43-20-32-20); Rez, 2° (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); Pathé Française, 9° (47-70-33-88); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); Faverite, 13° (43-31-56-86); Métropole, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR. Film américain de Roger Spottiswoode: v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1° (42-97-59-81); George V, 8° (45-62-41-46); Sept Parapentes, 14° (43-20-32-20); Rez, 2° (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); Pathé Française, 9° (47-70-33-88); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); Faverite, 13° (43-31-56-86); Métropole, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24)

SAMEDI
London (1928), de George William Pabst, 15 h; City Girl, Our Daily Bread (1929-1930), de F.W. Murnau, 17 h; Trouble Brewing (1939, v.a.), d'Anthony Kimmins, 19 h; What Price Hollywood? (1932, v.a.), de George Cukor, 21 h.

Dimanche
Steamboat Bill Junior (1928), de Charles Reisner, 15 h; 14 Julliet (1932), de René Clair, 17 h; Under Your Hat (1940, v.a.), de Maurizio Elvey, 19 h; le Brigand bien aimé (1939, v.a.), de Henry King, 21 h.

Vidéothèque de Paris (48-26-34-38)

SAMEDI
Si vous avez manqué le début: Actualités anciennes: Actualités Gaumont, 12 h 30; Actua Tilt (1961) de J. Hermon, bande annonce: Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessa, Alchibade (1985) de Jean-Luc Godard, 14 h 30; Paris en chantant: le Vrai Paris (1932) de J.-C. Bernard, le Chantier de Mexico (1956) de R. Pottier, 16 h 30; Café, café: Vous avez dit Pissini? (1979) de J. Martinogio, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 18 h 30; la Troisième République: la Rue de la Galté (1963) de Drot, Quartier (1981) de James Ivory, 20 h 30.

Dimanche
Si vous avez manqué le début: la Troisième République: le Grand Méliès (1952) de Georges Franju, le silence est d'or (1947) de René Clair, 14 h 30; la

Les exclusivités

LES AILES DU DESIR (Fr.-All., v.a.): Ciné Beaubourg, 3° (42-71-52-36); Saint-André-des-Arts 1, 6° (43-26-48-18); Gaumont Ambassade, 8° (43-59-19-08).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.a.): Studio de la Harpe, 5° (46-34-25-52).

AMERICAN NINJA (A., v.f.): Hollywood Boulevard, 9° (47-70-10-41).

LES ANGES SANDWICHES (Fr.): UGC Odéon, 6° (42-25-10-30); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.): Les Nations, 12° (43-43-01-59); Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); 14 Julliet Odéon, 6° (43-25-59-83); La Pagoda, 7° (47-05-12-15); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); 14 Julliet Bastille, 11° (43-54-07-76); Escorial, 13° (47-07-28-04); Gaumont Parasse, 14° (43-27-84-50); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.): Les Nations, 12° (43-43-01-59); Gaumont Les Halles, 1° (40-26-12-12); Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); 14 Julliet Odéon, 6° (43-25-59-83); La Pagoda, 7° (47-05-12-15); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); 14 Julliet Bastille, 11° (43-54-07-76); Escorial, 13° (47-07-28-04); Gaumont Parasse, 14° (43-27-84-50); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44).

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26).

BERD (A., v.a.): Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); 14 Julliet Odéon, 6° (43-25-59-83); Gaumont Convention, 15° (48-28-42-27); Escorial, 13° (47-07-28-04); 14 Julliet Beaugrenelle, 15° (48-28-42-27); v.f.: Les Montparnasse, 14° (43-27-84-50).

BLOODEFORS (A., v.a.): Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); Pathé Marignan-Concorde, 8° (43-26-84-63); v.f.: Rez, 2° (42-36-83-93); Paramount Opéra, 9° (47-42-60-33); UGC Lyon Bastille, 12° (43-43-01-59); Faverite, 13° (43-31-56-86); Gaumont Aléa, 14° (43-27-84-50); Métropole, 14° (43-27-84-50); UGC Convention, 15° (48-28-42-27); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01); La Gambetta, 20° (46-36-10-96).

BLUE-JEAN COP (A., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); UGC Danton, 6° (42-25-10-30); Pathé Marignan-Concorde, 8° (43-26-84-63); v.f.: UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); Hollywood Boulevard, 9° (47-70-10-41); Paramount Opéra, 9° (47-42-60-33); Pathé Clichy, 18° (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.a.): Vendôme Opéra, 2° (47-42-60-33).

CANT BUY ME LOVE (A., v.a.): Forum Horizon, 1° (45-08-57-57); UGC Biarritz, 8° (45-62-20-40); v.f.: UGC Montparnasse, 16° (45-74-94-94); UGC Opéra, 9° (45-74-94-94); UGC Gobelins, 17° (43-36-23-44); Images, 19° (45-22-47-94).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (Fr.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.): Gaumont Opéra, 2° (47-42-60-33); Gaumont Ambassade, 8° (43-59-19-08); 14 Julliet Bastille, 11° (43-54-07-76); Les Montparnasse, 14° (43-27-84-50).

CRITÈRES 2 (A., v.a.): Forum Arc-en-Ciel, 1° (42-97-59-81); UGC Ermitage, 5° (45-62-45-76).

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 AOÛT
« Versailles: l'orangerie du château », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV, cour d'honneur du château (Office de tourisme).
« Crimes, assassinats et espionnage au Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Isabelle Haullier).
« Ruines et jardins ignorés de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Arts et curiosités).
« Ancien village d'Anteuil », 14 h 30, métro égise d'Anteuil (Filletteries).
« Parcours insolite à la Cour des Miracles », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (C.A. Messier).
« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Régénération du passé).
« L'hôtel de Lazerun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (la visite peut être annulée, tél. le matin: 45-74-13-31) (E. Roman).
« Vitrans de la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée de l'église (Paris et son histoire).
MARDI 9 AOÛT
« Versailles: quartier Saint-Louis », 14 h 30, façade de la cathédrale Saint-Louis (Office de tourisme).
« La Sainte-Chapelle », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (Arcus).
« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Bastille, angle de la rue Saint-Antoine (C.A. Messier).
« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Régénération du passé).
« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).
« Les Invalides », 15 heures, entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).
« Hôtels du Marais, place des Vosges illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Filletteries).

PARTEZ EN VACANCES AVEC Le Monde



ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ: Remplissez le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ: Vous n'avez aucun supplément à payer pour que Le Monde vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Remplissez simplement le bulletin ci-dessous, sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voies normales)
2 semaines	76 F	145 F
3 semaines	115 F	205 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	260 F	482 F
3 mois	354 F	687 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU: (11) 42-47-98-72

LE MONDE ABONNEMENTS BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention: la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES: DURÉE _____

du _____ au _____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES:

NOM: _____ PRÉNOM: _____

N°: _____ RUE: _____

LOCALITÉ: _____ VILLE: _____

CODE POSTAL: _____

PAYS: _____

● VOTRE RÉGLEMENT:

CHÈQUE JOINT CARTE BLEUE

N° de CB: _____

Date d'expiration: _____ Signature: _____

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

AV 88

SUR MINITEL

Informations « services »

CONCOURS

Agrégations

(Par ordre alphabétique)

● ANGLAIS

Martine Aday (72*), Jean-Max Albrecht (45* ex. ac.), Louise Arana, ép. Fejox (61* ex. ac.), Marguerite Arnal ép. Coriath (112* ex. ac.), Terence Atkinson (28* ex. ac.), Claude Baron (17* ex. ac.), Marguerite Barroil (85* ex. ac.), Gérard Basset (59* ex. ac.), Marie-Paule Bastet, ép. Fierrel (119* ex. ac.), Marie-Hélène Bandia (128* ex. ac.), François Bercker (20* ex. ac.), Laurent Berco (119* ex. ac.), Jean-Claude Bernoyer (143* ex. ac.), Yveline Bertin, ép. Marseille (102* ex. ac.), Dominique Bodin (13* ex. ac.), Christine Bompard (112* ex. ac.), Joëlle Bonnevain (85* ex. ac.), Catherine Bouffault, ép. Méthou (49* ex. ac.), Hedi Bontrier (65* ex. ac.), Luc Brevard (54* ex. ac.), Jean-Luc Bréton (79* ex. ac.), Janet Brooks, ép. Fauret (13* ex. ac.), Gérard Buret (75* ex. ac.).

Jean-Paul Camès (65* ex. ac.), Jean-Michel Carrère (133* ex. ac.), Florence Cesari (7* ex. ac.), Evelyne Chabert, ép. Fievet (71* ex. ac.), Jean Chappuis (137* ex. ac.), Marie-Claire Charon, ép. Considère (102* ex. ac.), Hervé Chena (54* ex. ac.), Elizabeth Cherain (90* ex. ac.), Marie-Christine Choquet (112* ex. ac.), Marie-Elise Colomban, ép. Thiry (20* ex. ac.), Frédéric Corbière, ép. Corbière (105* ex. ac.), René Coultier (56* ex. ac.), Jean Cruton (49* ex. ac.), Françoise Dagorne, ép. Mac Grath (61* ex. ac.), Dominique Daniel (11*), Sarah Davis, ép. Grandserre (94* ex. ac.), Diane de Bonneval, ép. de Bellecize (28* ex. ac.), Geneviève de Joseph, ép. Debove (133* ex. ac.), Jean Defromont (44*), Bruno Delarochette (49* ex. ac.), Albert Desrumont (105* ex. ac.), Elisabeth Deveaux, ép. Bouchard (20* ex. ac.), Pierre Douss (90* ex. ac.), Sylvie Douzade (97* ex. ac.), François Ducreux (146* ex. ac.), Laurent Dufour (123* ex. ac.), Mathieu Dupuy (2*), Marjolaine Dusuzau, ép. Dusuzau (49* ex. ac.).

Chaire Fabre (45* ex. ac.), Isabelle Fallot (73* ex. ac.), Christine Favier (40* ex. ac.), Jean-Paul Gabilliet (119* ex. ac.), Guy Gaboret de Montjost (85* ex. ac.), Isabelle Gadin (10*), Catherine Galais (112* ex. ac.), Sylvie Gallier (90* ex. ac.), Marie-Hélène Gambini (68* ex. ac.).

Marie Gay (97* ex. ac.), Nicolas Genevay (112* ex. ac.), Lindsay Gilson, ép. Gilson (102*), Réine Girard, ép. Barrallon (112* ex. ac.), Dany Girard, ép. Saury (119* ex. ac.), Valérie Gisson (73*), Laurence Guorievidis, (146*), Colette Guelfi, ép. Grainger (97*), Jean-Marc Guionnet (40*), Jean-Claude Henryot (20*), Michelle Herber, ép. Philomane (89*), Isabelle Hiron (128*), Jean-Pierre Hilaire (7*), Corinne Hildebert (146*), Claire Joubert (15*), Danièle Kaha (105*), Catherine Kerbrat (61* tous ex-aequo sans Nathalie Kokorian (145*).

Claude Labbez, ép. Courtescuise (26*), Alain Lauzanne (33*), Catherine Le Monda (125*), Sophie Le Males (56*), Aline Lagarde (137*), Stéphanie Lemonnier (123*), Catherine Lendres (20*), Christine Leroux, ép. Fontana (102*), Françoise Levy, ép. Gicquel (112*), Valérie Lifford de Buffevant, ép. Dupré (77*), Catherine Lurac, ép. Hurtaut (39*), Alistair Maclean (34*).

Martine Magne (125*), Nathalie Makoff (61*), Jacques Martin (79*), Marie-Agnès Martin (39*), Marc Martinez (128*), Frédéric Mauria (79*), Lucinda Mowaters, ép. Barots (146*), Gérard Melis (49*), Annie Méresse, ép. Fortine (125*), Isabelle Méteux (90*), Bernard Mezard (146*), Sylvie Mikowski, ép. Mikowski (137*), Antoine Mische (1*), Nadine Mischler (105*), Annie Mitaine, ép. El Sawy (143*), Corine Miteran (61*), Eliane Morel (47*), Agnès Mougnot (137*), Joanny Moutin (9*), Kathleen Muey, ép. Lambert (65*), Agnès Nauri (39*), Axel Nesme (94*).

Jane Nolan (28*), Marie-Elise Palmier (146*), Michel Pardouneau (47*).

SALONS

4 x 4 et tout-terrain à Val-d'Isère

Le cinquième Salon international du 4 x 4 et du tout-terrain ouvre ses portes, le 13 août, dans la station du Val-d'Isère (Savoie). Son fondateur, Henri Audouin, ne s'était pas trompé : l'engouement pour le tout-terrain ne se dément pas puisque de 5 000 immatriculations en 1982, on est passé à 35 000 en 1987, grâce à la percée des berlines à traction intégrale. A tous les adeptes du volant aventureux, Henri Audouin veut offrir l'occasion de ne se tromper ni sur leurs désirs, ni sur le matériel proposé. Trois cents véhicules (4 x 4, camions, véhicules spéciaux, quads, scooters des neiges) seront exposés sur l'avenue principale de Val-d'Isère. Les visiteurs (38 000 en 1987) auront accès, grâce au plus rapide funiculaire d'Europe, aux 2 000 hectares de l'espace Killy où les attendent 150 véhicules et leurs démonstrateurs pour un essai aux portes du vertige. Une école de pilotage permet pour 100 francs par quart d'heure d'apprendre à maîtriser les Jeep, Toyota et autres Land Rover.

★ Du 13 au 31 août, de 10 heures à 19 heures. Entrée 30 francs comprenant le prix de la montée par funiculaire jusqu'aux terrains d'essai et l'entrée au Festival du film tout-terrain (projections du 16 au 20 août, de 17 heures à 19 heures). Renseignements : 79-06-21-40.

Claire Paume (33*), Sophie Pederganz (79*), Jean-Pol Peduzzi (79*), Martine Pelletier (5*), Catherine Perrier (26*), sauf Isabelle Perrin (4*), Thierry Perrot (28*), Marie-Claire Pestourie (79*), Annick Pinloche (68*), Elisabeth Prudelles (128*), sauf Peter Prince (3*), Marie-Noëlle Provost, ép. Vallet (75*), Elaine Ross, ép. Tondic (35*), Agnès Roche, ép. Lajtha (105*), Mathilde Rossille, ép. Adonani (85*), Hélène Rozenberg (94*), Isabelle Savry (112*), Barbara Schmidt (40*), Sarah Schumacher, ép. Page (105*), Wilma Short, ép. Boissard (68*), Jean Starbek (97*), Elisabeth Soubrenic (17*), Carol Swindells, ép. Bully (133*), sauf Geneviève Syre, ép. Brzostowski (38*), Pauline Texier, ép. Texier (133*), Eric Turani (28*), Nigel Turner (15*), Pascal Tuysuzian (20*), Joseph Urbas (40*), Denise Veyrac, ép. Werle (137*), Clotilde Vesica (35*), sauf André Viguer (12*), Robin Wadde (97*), Daniel Waracha (137*), sauf Colette Windlich (6*), Jean-Yves (128*).

Aissaton Sy (97* bis), à titre étranger.

Ecole normale supérieure (ENS)

● CONCOURS SCIENCES (groupe A)

Jean-Marc Dani (1*), Frédéric Charbonnier; Kirone Mallick; David Hurari; Etienne Blanchard; François Moreau de Saint-Martin; Philippe Crocy; Cong-Minh Trins; Alain Hui Bon Hoa; Philippe Eysiedoux (10*); Jean-Marc Bottazzi; Jean-Michel Dalle; Yann Loup; Fabrice Charrozier; Stéphanie Couvreur; François Provost; Emmanuel-Claude Germain; Lionel Bichot; Cécile Rastoin.

Jean-François Delmas (20*); Stéphane, Pierre-Marie, Christophe Dupré La Tour; Stéphane Fermigier; Stéphane, Pierre, Christian Le Dizec; Marc Romano; Frédéric Gosselin; François Coates; Valérie Bertha; Patrick Seguin; Pierre-Marie Abadie; Aïx Marlin (30*); Olivier Piltant; Laurence Le Baron; Marc Danon; Raphaël Rouquier; Jean Mairese; Alain Toubol; Stéphane, Olivier Grognat; Pierre-Lot, Robert, Marie, Bolois; Alexis Fagebaum; Laurent, Daniel Dumas (40*).

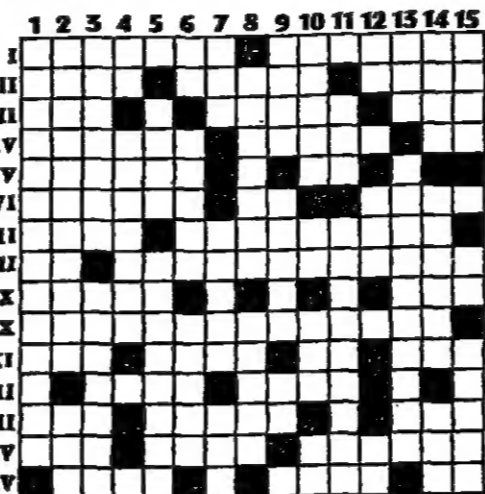
Olivier Pouliguen; Jean-Luc, Alain Moullet; Serge Bossini; Nicolas Gauthier; Thomas Lafforgue; Aziz Torres (45* bis).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4803

HORIZONTALEMENT

I. Qui a donc eu tort de se plaindre. Il ne faut pas l'oublier quand on fait une fugue. — II. Pris pour aller plus loin. Peut fournir une indication sur la qualité du raisin. Petit, c'est un court circuit. — III. Blanc, c'est du sorgho. Théâtre d'une grande bataille. Travail de cloche. — IV. Quand elles sont au clair, ce sont de fortes têtes. Une envie de siffler. Petit panier de la Beauce. — V. Une façon de couper le sifflet. Article étranger. — VI. Un ancien pays d'Europe ou d'Asie. Préposition. Qui peut donc rouler. — VII. Un économiste allemand adversaire du libre-échange. Peut être la punition de celui qui a goûté au fruit défendu. — VIII. Pronom. Impropre à la consommation. — IX. Parfois présenté par un nouvel arrivant. Coule en Roumanie. — X. Qui peut rompre. — XI. Adjectif qu'on peut avoir à la bouche. Son usage est condamnable. Un point sur la carte. La rage avant Pasteur. — XII. Capitale pour des ducs. Pas compris. — XIII. Un homme qui aimait jouer aux dames. Très fatigué. Compagnons de jeux. — XIV. Un homme qui fit bien des mystères. Essaye d'y voir plus clair. Qui peut ne s'offrir qu'après plusieurs coups. — XV. Certaines sont réunies en Société. Solidement bâti. D'un auxiliaire.



de repos. Lieu de refuge. — 8. Fit une première préparation. Tique quand on parle familièrement. — 9. Dans une certaine situation. Fosses communes à la campagne. Lettre. — 10. Une figure d'écrivain. Adverbe. Singe. Via. 11. Terre. Des gens qui ont bien descomu. — 12. Lie. Sur une côte bretonne. Pas révéli. — 13. Avant l'heure. Peut accueillir une barbe. — 14. Un homme fort. Mettre le siège. Ordre de départ. — 15. Une grande ordre. Conjonction. Traverser parfois de beaux quartiers.

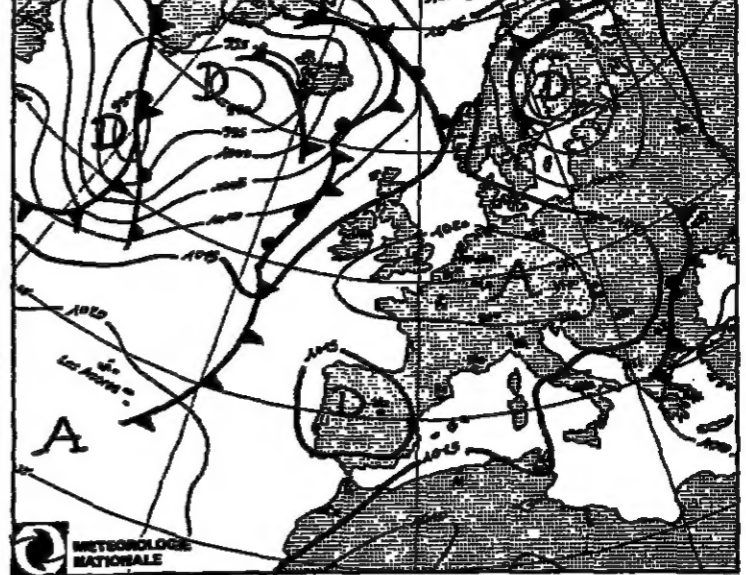
Solution du problème n° 4802

Horizontalement
I. Mascarede. — II. Espère. Io. — III. Dix. Abel. — IV. Aoste. Rue. — V. Inini. — VI. Otrante. — VII. Lin. Encas. — VIII. En. Choc. — IX. Réfréna. — X. Roulé. — XI. Scifétra.

Verticalement
1. Médailleurs. — 2. Apion. In. Oc. — 3. Session. Rue. — 4. Cl. TNT. Tell. — 5. Ar. Eire. Fée. — 6. Réa. Ancon. — 7. Brauche. — 8. Dieu. Taon. — 9. Eole. Escala. — 10. GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AOÛT 1988 À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 AOÛT À 0 HEURE TU



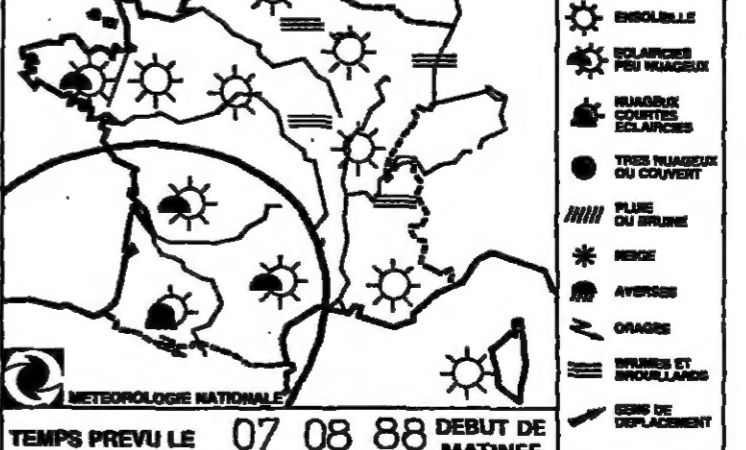
Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 août à 0 heure et le dimanche 7 août à 24 heures. Les hautes pressions vont peu à peu se décaler vers l'Angleterre et le Danemark. Elles nous protégeront encore des perturbations atlantiques. En revanche, le minimum dépressionnaire situé sur l'Espagne entrera de l'air chaud et instable sur le pays.

On pourra également entendre le tonnerre sur le Brotagne et le Cotentin au fin de journée.

Dimanche : temps lourd et orageux sur la moitié ouest. — En début de journée, des bruyelliers épars se situent dans l'intérieur du pays, en Bourgogne et dans les vallées du Massif central, par exemple. Mais le ciel sera généralement dégagé, sauf de Roussillon au Bénédictin, où un voile nuageux cachera déjà le soleil.

Le dimanche, le ciel sera généralement dégagé, sauf de Roussillon au Bénédictin, où un voile nuageux cachera déjà le soleil.

Au fil des heures, ces nuages progresseront vers la Loire et le Centre. Mais les orages n'écarteront qu'un secteur et seront encore très isolés des Pyrénées.



TEMPÉRATURES maximum - minimum et temps observé

le 6-08-1988 à 6 heures TU et le 6-08-1988 à 6 heures TU		le 6-08-1988	
FRANCE	ÉTRANGER	FRANCE	ÉTRANGER
ALGER	ALGER	ALGER	ALGER
ANDORRE	ANDORRE	ANDORRE	ANDORRE
BARCELONE	BARCELONE	BARCELONE	BARCELONE
BELGRADE	BELGRADE	BELGRADE	BELGRADE
BELLEVILLE	BELLEVILLE	BELLEVILLE	BELLEVILLE
BUDAPESTE	BUDAPESTE	BUDAPESTE	BUDAPESTE
CHYPRE	CHYPRE	CHYPRE	CHYPRE
DAKAR	DAKAR	DAKAR	DAKAR
DELHI	DELHI	DELHI	DELHI
DIERBA	DIERBA	DIERBA	DIERBA
GENÈVE	GENÈVE	GENÈVE	GENÈVE
HONGKONG	HONGKONG	HONGKONG	HONGKONG
ISTANBUL	ISTANBUL	ISTANBUL	ISTANBUL
LE CAIRE	LE CAIRE	LE CAIRE	LE CAIRE
LISSABON	LISSABON	LISSABON	LISSABON
MANAMA	MANAMA	MANAMA	MANAMA
MADRID	MADRID	MADRID	MADRID
MILAN	MILAN	MILAN	MILAN
MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL	MONTREAL
MOSCOU	MOSCOU	MOSCOU	MOSCOU
NEW-YORK	NEW-YORK	NEW-YORK	NEW-YORK
OSLO	OSLO	OSLO	OSLO
PARIS	PARIS	PARIS	PARIS
PEKIN	PEKIN	PEKIN	PEKIN
RIO-DE-JANEIRO	RIO-DE-JANEIRO	RIO-DE-JANEIRO	RIO-DE-JANEIRO
SINGAPOUR	SINGAPOUR	SINGAPOUR	SINGAPOUR
STOCKHOLM	STOCKHOLM	STOCKHOLM	STOCKHOLM
SYDNEY	SYDNEY	SYDNEY	SYDNEY
TOKYO	TOKYO	TOKYO	TOKYO
TUNIS	TUNIS	TUNIS	TUNIS
VIENNE	VIENNE	VIENNE	VIENNE
YOKOHAMA	YOKOHAMA	YOKOHAMA	YOKOHAMA

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Naissances

— Kevin-Marie (7), Laurence-Sophie, ont la grande joie de faire part de la naissance d'Évangélie le 3 août 1988.

— Anne-Dominique et Marc MICHEL, 61, rue du Perron, 69600 Oullins.

Décès

— Versailles, Anglet, Poitiers. M. et M^{me} Jean-Louis Michaud et leurs filles Catherine et Valérie. M. et M^{me} François Lorel et leurs enfants Denis, Magali et Cedric, ont le douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère, M^{me} Denise MICHAUD, née Roman, survenue le 23 juillet 1988 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obèques ont eu lieu dans l'intimité familiale. Le présent avis tient lieu de faire-part. 9, rue du Marché-Neuf, 78000 Versailles.

— M^{me} Pierre-Charles North, M. et M^{me} Jean-Luc Schilling, Arthur et Ulysses. M^{me} Etienne Schilling. M^{me} Maurice Grob. M. et M^{me} René North, Claude et Marianne. M. et M^{me} Raymond Heldt et Frank. M. et M^{me} Roger Kivul, Anne et Véronique. Le professeur et M^{me} Constantine Vrousos, Emmanuelle, Alexis et Anne. Le docteur et M^{me} Pierre Morgenstern, Ariane, Aris et Ariette, ont le très grande douleur de faire part du décès de M. Pierre-Charles NORTH, préfet de l'Aude, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, survenu le vendredi 5 août 1988 à Carcassonne.

Les obèques se dérouleront le lundi 8 août, à 11 heures, au temple de Carcassonne. L'inhumation aura lieu le mercredi 10 août, à 10 h 30, dans l'intimité familiale, au Touquet. Carcassonne, préfeture de l'Aude, Paris, Strasbourg-Surbourg, Maudslahheim, Greobelin. (Lire page 5.) — Eric Pujade-Lauraine, son mari, Raphaëlle, Damien, Grégoire, ses enfants. M^{me} René Fabrègue, sa grand-mère. M. et M^{me} Paul Péliissier, ses parents. M. et M^{me} François Pujade-Lauraine, ses beaux-parents. Chantal Péliissier, Vincent Péliissier et Daphné Juster, Bertrand et Marie-Dominique Pujade-Lauraine et leurs enfants, Isabelle Mangou, Xavier Pujade-Lauraine, M. et M^{me} Joseph Noyelle, leurs enfants et petits-enfants. M. et M^{me} Adrien Verdier, leurs enfants et petits-enfants, ses tantes, oncles, cousins, cousines. Toute sa famille, tous ses amis, ont l'immeuse chagrin de faire part du décès, le 1^{er} août 1988, de Dominique PUJADE-LAURAINÉ, professeur au lycée Jean-Baptiste-Say.

Les obèques ont eu lieu le jeudi 4 août, dans l'intimité familiale, à Fribourg (Dordogne). 29, rue des Volontaires, 75015 Paris. 42, avenue de Saxe, 75007 Paris. — M^{me} Françoise Wolff, M. Françoise Wolff, M^{me} Edmond Wolff, M. et M^{me} Tito Cohen et leur fils Laurent, M. Lazare Wolff, M. Francis Wolff, ont le douleur de faire part du décès du docteur Raymond WOLFF. La famille ne reçoit pas. 23, rue Goethe, Strasbourg.

Anniversaires — Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé Gérard AQUENIN.

— Le 7 août 1941 s'éteignit en exil L.M. IBRAHIMOFF, rédacteur de la revue *Le Drapeau de la Russie*, membre de l'Association générale de la presse française et étrangère (AGPFE), ex-commissaire spécial (« Spetz-Kom ») à la lutte contre la famine du gouvernement de l'URSS, ex-commissaire du peuple à l'Éducation (« Nar-Kom-Pro ») du gouvernement de la République socialiste autonome des Tatars de Crimée, ex-représentant commercial (« Torg-Prod ») à l'ambassade de l'URSS en Turquie, condamné à mort par contumace en 1928 lors de la liquidation du gouvernement tatar et des élus du peuple de Crimée pour « déviations nationalistes » et « trahisons ».

Tatars ou Russes, chrétiens ou musulmans, ceux qui l'ont connu s'inspirent de cœur et d'esprit à ses proches et descendants.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de Vassila SOUHAM, son époux, Philip Souham, ainsi que la famille de Vassila : M. et M^{me} Gérard Souham, Glenn Souham (1), Yan Souham, demandent prières et pieuses pensées à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en communion avec les messes dites à son intention.

« Car la volonté de mon Père, c'est que tout homme qui voit le Fils et croit en Lui obtienne la vie éternelle : et moi je le ressusciterai au dernier jour. » Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean.

Nos abonnés, bénéficiez d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sous forme de journal à leur choix de lecture une des dernières heures pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE Tarif de la ligne H.T. Toutes rubriques 79 F Abonnés (avec justificatif) 69 F Communications diverses 82 F Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blanc). Les lignes et capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Révis. : 42-47-95-03.

SOCIAL

Le gouvern...

Le gouvern... (text is partially obscured and illegible)

ÉTRANGER

La restruc...

On fait du secteur... (text is partially obscured and illegible)

SOCIAL

Salaires, emploi, Sécurité sociale

Le gouvernement s'attend à une rentrée difficile

Le gouvernement s'attend à une rentrée sociale difficile. Comme pour confirmer ses appréhensions, la CGT, qui tente de se refaire une santé dans l'action, a annoncé le vendredi 5 août, par la voix d'un de ses dirigeants, M. Gérard Alezard, « une rentrée sociale offensive pour battre en brèche les ambitions du patronat et les choix négatifs du gouvernement ». La centrale frappera les trois coups dès le 17 août en organisant dans les entreprises un « rendez-vous de lutte » afin d'obtenir, dans le cadre de la loi d'amnistie, « meilleure que celle de 1981 », la réintégration d'environ 6 000 militants licenciés. A Renault-Billancourt, où un comité d'établissement examinera ce jour-là la demande de réintégration des dix militants licenciés et condamnés pour violence, M. Henri Kasucki tiendra un meeting.

Mais c'est sur les salaires que le gouvernement s'attend aux tensions les plus vives. Il partage en tous points l'analyse que vient de faire, dans son bulletin d'actualité, le patronat de la métallurgie (UIMM) : « Une page est probablement tournée : le calme atypique que nous avons connu depuis 1983 pourrait céder la place à des conflits d'origine surtout salariale. L'évolution du pouvoir d'achat dans le secteur public est propice à un redémarrage de l'action, et la CGT entend bien se porter à la tête des luttes, ce qui ne saurait laisser impassibles les autres organisations syndicales ». Ainsi, la garantie de paix sociale qu'avait représentée la présence d'un gouvernement de gauche de 1981 à 1986, et surtout jusqu'en 1984, lorsqu'y siégeaient des ministres communistes, semble bien devenue caduque.

L'inquiétude du gouvernement est alimentée par le conflit des mineurs des Houillères de Provence, à Gardanne, qui dure depuis plus de trois mois. La direction, soutenue par les pouvoirs publics, se refuse à satisfaire la demande des grévistes d'une augmentation de 400 F par mois, estimant que les revendications salariales ne peuvent se traiter qu'au niveau national. Et plus le conflit dure et se durcit, plus les ingrédients sont réunis pour une évolution qui, selon certains, pourrait devenir « dramatique » : une minorité de grévistes irréductibles, une union départementale CGT plus radicale que la fédération des mineurs, un engagement de la vio-

lence qui conduit à des affrontements entre cégétistes et cégétistes... Le 5 août, la commission exécutive de la CFDT a dénoncé le « jusqu'au-bouillisme agrégatif » de la CGT, tandis que M. François Duteil, secrétaire de la CGT, justifiant le lancement d'une souscription nationale, soulignait que la poursuite du conflit est « une nécessité ».

D'autres Gardanne ?

D'autres Gardanne peuvent-ils surgir à la rentrée... ? Alors que le Parlement débattait de l'impôt de solidarité sur la fortune, du revenu minimum d'insertion et du budget 1989, le gouvernement sait que l'automne social se jouera sur trois dossiers sociaux difficiles : les salaires, l'emploi et la Sécurité sociale. Des sujets explosifs.

Sur les salaires, les pouvoirs publics ont bel et bien le sentiment qu'ils sont en première ligne. « Dans le privé, dit-on dans les milieux gouvernementaux, les patrons ont déjà lâché ». De fait, sur un an, d'avril 1987 à avril 1988, le salaire horaire ouvrier a enregistré un gain de pouvoir d'achat de 0,8 %. Sur les trois premiers mois de 1988, la croissance de la masse salariale a été de 4,9 % en rythme annuel... La bataille avec les syndicats se jouera donc d'abord dans le secteur public avec trois négociations salariales attendues : la fonction publique, Charbonnages de France et EDF.

Or, dans la fonction publique, la marge de manœuvre du gouvernement est étroite. En amonçant en juillet aux syndicats qu'il n'y aurait pas d'acompte avant l'ouverture de la négociation, qui portera sur 1988 et 1989, M. Michel Durafour, le ministre de la fonction publique, a mécontenté ses partenaires. La CGT, qui s'est livrée à des coups de sonde dans les PTT, s'apprête à annoncer une action, et les six autres fédérations se retrouvent le 30 août dans le même but. Pour 1988, les fonctionnaires n'ont obtenu qu'une hausse au niveau des traitements de 1 % au 1^{er} mars, alors qu'à la fin mai le glissement des prix était déjà de 1,4 %.

L'ouverture des discussions salariales dans la fonction publique pourrait avoir lieu dès septembre, mais il y a peu de grain à moudre, même si le gouvernement envisage de desserrer les contraintes et de

mettre d'autres sujets que les salaires sur la table de négociations. La seule vraie possibilité serait de revenir à la définition de la masse salariale d'avant 1986, ce qui conduirait à comptabiliser le glissement vieillesse-technicité (GVT, mesurant les promotions et l'ancienneté) dans la hausse de cette masse pour 0,5 % au lieu de 1,6 %. Mais le gouvernement hésite. En revoyant les règles salariales du secteur public, ne risque-t-il pas de remettre en question les accords déjà signés pour 1988 (par des syndicats minoritaires) à la RATP, à la SNCF et à Air Inter ?

Un plan pour l'emploi

Sur l'emploi aussi il y a urgence, même si le risque de conflits est moins grand. Avant de partir en vacances, M. Michel Rocard a adressé une note de quinze pages à ses services pour leur demander de mener une réflexion de fond sur l'emploi. Le premier ministre a été frappé par la lettre de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) qui indiquait que le taux de chômage atteindrait en France 11,6 % de la population active en 1990, 13,5 % en 1995 et 15,9 % en l'an 2000. La France est le plus mauvais élève de la classe européenne, et l'OFCE commentait : « La crise de l'emploi, alors qu'elle fut européenne jusqu'à aujourd'hui, risque de devenir française dans l'avenir » (Le Monde du 8 juillet).

L'embellie pour l'emploi en 1987, annoncée par l'INSEE et l'UNEDIC, ne rend pas les perspectives pour 1988 moins sombres. M. Rocard craint une augmentation de 250 000 chômeurs d'ici à la fin de l'année. Il veut absolument l'éviter. Il a déjà demandé aux préfets de région de revoir leurs copies sur les « esquisses » de contrats de plan Etat-régions, la prise en compte du volet emploi ayant été jugée insuffisante. Selon les orientations fixées par M. Jacques Chérèque, ministre chargé des reconversions, il s'agit d'inscrire comme priorités dans ces contrats « l'emploi et la recherche des conditions d'une nouvelle croissance, par une inflation plus forte dans les secteurs du développement local ».

Plus globalement, le souhait du premier ministre est d'annoncer un plan d'ensemble pour l'emploi autour de la mi-septembre, où se

conjugeraient traitement social et traitement économique. Il s'agit à la fois — même si les mesures ne sont qu'en phase de préparation — de poursuivre les stages de formation et d'insertion pour les jeunes et les chômeurs de longue durée et de prendre des mesures structurelles pour favoriser la création d'emplois. Même si une croissance à plus de 3 % en 1988 peut aider...

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail et de l'emploi, et son secrétaire d'Etat à la formation, M. André Laignel, travaillent à un remodelage du système d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), critiqué par les partenaires sociaux. M. Soisson entend privilégier la « qualité » et une réelle insertion — mais il sait que s'il veut limiter le nombre de chômeurs supplémentaires en 1988 à 100 000, il devra aussi faire de la quantité... M. Laignel met en musique la promesse présidentielle du « crédit-formation », qui doit concerner les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui n'ont pas le CAP et ceux qui se retrouvent sans emploi ni formation six mois après leur sortie de l'école. Toujours en concertation avec les partenaires sociaux, M. Soisson devra aussi, en septembre, arrêter la position du gouvernement sur une éventuelle renégociation des conditions de licenciement. Mais le CNPF ne veut pas en entendre parler, tandis que FO et la CGT préfèrent nettement un projet de loi. Rude !

Sur la Sécurité sociale, l'échéance se rapproche aussi. Le rapport du Conseil économique et social confié à M. Chataud est attendu pour le 25 septembre. Pour 1988, le déficit du régime général devrait être de 11 milliards. Pour 1989, on annonce déjà 32,7 milliards de déficit, provenant essentiellement de l'assurance-veilles. Les hypothèses économiques ayant servi de base à ces calculs étant dépassées, les prévisions pour 1989 apparaissent faussées. Mais, dès juin prochain, le trou de trésorerie de la Sécurité sociale sera supérieur à 20 milliards. Le gouvernement est donc obligé de prendre des mesures avant la fin de l'année. Avec la perspective d'une nouvelle baisse sur les revenus qui risque d'être alors socialement très inopportune...

MICHEL NOBLECOURT.

REPÈRES

Echanges internationaux

Réactions européennes à la loi commerciale américaine

A la suite de l'annonce par le président américain, M. Ronald Reagan, de son intention de signer la loi sur le commerce adoptée par le Congrès, la Communauté économique européenne a indiqué, vendredi 5 août, qu'elle était prête à saisir le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), l'instance internationale d'arbitrage des conflits commerciaux. M. Willy De Clercq, le commissaire européen chargé des relations extérieures et commerciales a une nouvelle fois critiqué le caractère « unilatéral » et « protectionniste » des mesures de rétorsion contre les pays dont la politique commerciale ferait ombrage à Washington, incluses dans la loi sur le commerce (Trade Bill).

Evocant les négociations internationales en cours, l'Uruguay Round notamment, M. De Clercq a déclaré : « On peut se demander si les Etats-Unis sont réellement engagés à assurer le succès » de ces négociations. Par ailleurs, le patronat ouest-allemand a indiqué, dans une déclaration publiée vendredi 5 août à Cologne, qu'il ne voyait « aucun danger immédiat pour les relations commerciales germano-américaines » du fait de l'adoption de cette loi.

Etats-Unis

Légère hausse du chômage en juillet

Le taux de chômage américain a légèrement augmenté en juillet, s'établissant à 5,4 % de la population active (contre 5,3 % en juin), d'après les chiffres communiqués, le vendredi 5 août, par le département du travail, à Washington. Le nombre des chômeurs a progressé de 170 000 personnes en juillet par rapport à la fin du mois plus de 6,8 millions.

Les analystes relèvent que l'économie américaine a néanmoins encore créé 283 000 emplois en juillet, chiffre à peine inférieur à la moyenne mensuelle enregistrée au cours des douze derniers mois (326 000), après en avoir créé déjà 532 000 en juin, chiffre révisé à la hausse qui a fortement impressionné.

...et légère chute de la productivité

Le département du travail américain a indiqué, le jeudi 4 août, que la productivité des entreprises américaines avait baissé de 1,7 % au deuxième trimestre, en rythme annuel, alors qu'elle avait augmenté de 3,4 % au cours des trois premiers mois de 1988. La production de biens et de services a augmenté de 4,7 % d'avril à juin, mais la progression du nombre d'heures travaillées a été de 6,5 %, légèrement supérieure.

Deux disparitions

Toshiwo Doko

L'homme des rationalisations au Japon

TOKYO
de notre correspondant

Avec la mort, le jeudi 4 août, de M. Toshiwo Doko, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, c'est l'une des grandes personnalités du monde des affaires japonaises de l'après-guerre qui disparaît. Ancien président du Keidanren (Fédération des organisations économiques), M. Doko avait été, ces dernières années, l'un des artisans de la réforme administrative actuellement en cours.

Jovial et trude à la fois, M. Doko incarnait l'esprit de ces grands patrons japonais de la vieille école, sévères pour les autres comme pour eux-mêmes, menant une vie dont la sobriété faisait le respect même de leurs adversaires politiques. Surnommé Arabashi (l'intrépide moine pélerin), assistant pour son crâne chauve que pour son tempérament, M. Doko fut l'homme des rationalisations.

Au lendemain de la guerre, président des chantiers navals Ishikawajima, il réorganisa l'entreprise et réalisa la fusion avec son concurrent, les chantiers navals Harima, en 1960. Il quitta la construction navale en 1965 pour devenir le président de Toshiba, qu'il restructura de la même main de fer. A la tête du Keidanren à partir de 1974 et jusqu'en 1980, M. Doko passa à la réorganisation de la machine productive qui permit à l'industrie japonaise de sortir renforcée, et non affaiblie, de la première crise pétrolière.

Soucieux d'améliorer l'image du monde des affaires dans l'opinion publique au lendemain des élections sénatoriales de 1974, financées de la manière la plus éhémée par le patronat, M. Doko, se souvenant sans doute qu'en 1954 il avait été emprisonné vingt jours pour une affaire de pots-de-vin, réforme et assainit jusqu'à un certain point le système de financement des partis politiques par les milieux économiques.

Devenu président du second conseil pour la réforme administrative en 1981, M. Doko fut l'un des avocats de la privatisation. En 1986, il avait été le premier homme d'affaires à recevoir le grand cordon de l'ordre du Soleil levant.

Ph. P.

Marisa Bellisario Une grande dame de l'industrie italienne

Marisa Bellisario, administrateur délégué d'Italtel, est décédée jeudi 4 août à son domicile de Turin. Elle avait quarante-sept ans. Sa mort est due à un cancer, a indiqué son mari.

On la considérait, dans la Péninsule, comme une grande dame de l'industrie depuis qu'elle s'était attachée, en 1981, au redressement d'Italtel, société nationale de télécommunication de l'IRI, en déficit depuis plusieurs années. Marisa Bellisario avait entamé sa carrière chez Olivetti comme analyste-programmeur avant de prendre la direction de la planification dans cette entreprise. En 1979, elle devenait présidente de Olivetti Corporation of America, mais quittait le groupe deux ans plus tard à l'arrivée de Carlo De Benedetti.

Elle était l'auteur d'un livre qui a remporté un grand succès en Italie : *Femina et dirigeante d'entreprise*.

ETRANGER

L'IRI, « un géant formé par des nains »

La restructuration du secteur public italien sous le feu des critiques

Que faire du secteur public italien, et d'abord de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), énorme conglomérat de plus de quatre cent cinquante sociétés ? La question est à nouveau posée au moment où la gestion du président de l'IRI, M. Romano Prodi, est contestée par de nombreux responsables économiques et politiques.

ROME
de notre correspondant

Il y a un an, M. Prodi, à ce poste depuis 1982, se voyait décerner un brevet de manager de choc par les grands magazines économiques pour avoir redressé en cinq ans ce mastodonte qui croquait sous les pertes et symbolisait les pires manœuvres d'interventionnisme politique. Aujourd'hui, de toute part, des voix s'élevaient pour reprocher au « professeur » — Romano Prodi enseignait l'économie à l'université de Bologne — son absence de stratégie à long terme et son incapacité à donner une dimension internationale à ce gigantesque holding, présent dans tous les secteurs d'activité, des télécommunications à la sidérurgie, de l'aéronautique à la banque, des chantiers navals à l'alimentaire.

A l'origine de cette tormente, l'affrontement sans précédent qui a opposé M. Prodi au président d'Alitalia, M. Umberto Nordio, et un rapport très critique de la Cour des comptes sur la gestion de l'IRI. M. Nordio a été contraint de démissionner après un échange de lettres entre les deux hommes. Alors que le président d'Alitalia faisait valoir la nette amélioration des résultats de la compagnie, M. Prodi lui reprochait de n'avoir pas su conclure des alliances avec des sociétés étrangères et d'avoir ignoré les perspectives de développement d'activités nouvelles comme les liaisons régio-

nales, des critiques que certains milieux politiques n'ont pas tardé à retourner contre M. Prodi lui-même, et que la Cour des comptes reprendrait à son tour dans son rapport annuel, s'interrogeant elle aussi sur les choix du professeur.

Premier reproche : « L'objectif d'assainissement de l'entreprise n'a pas été atteint ». Selon les résultats

Un conglomérat de 240 milliards de francs

Le bilan consolidé de l'IRI a enregistré en 1987 un résultat positif de 177 milliards de francs contre 387 milliards en 1986 (1). Le chiffre d'affaires a atteint 53 430 milliards de francs (240 milliards de francs) contre 52 593 milliards en 1986. Quant au résultat consolidé « part du groupe » (sans la part de bénéfices des actionnaires minoritaires de différentes sociétés du groupe), il présente un déficit de 718 milliards de francs en 1987 contre 293 milliards en 1986.

Pour le seul secteur industriel, l'IRI a enregistré l'an passé une perte de 373 milliards de francs (— 558 milliards en 1986), mais le déficit du résultat « part du groupe » du secteur industriel s'est accru : 931 milliards de francs en 1987 contre 758 milliards en 1986.

Le secteur sidérurgique a enregistré des pertes de 1 684 milliards de francs contre 968 milliards l'année précédente. Le rapport financier financier chiffre d'affaires est de 7 %, l'endettement du groupe a été de 35 985 milliards de francs contre 34 000 milliards en 1986.

(1) 1 000 francs valent 4,50 F.

officiels publiés mercredi 3 août, l'IRI a déposé un léger bénéfice en 1987 (796 milliards de francs) en baisse de moitié sur celui de l'année précédente. Mais son résultat consolidé marque une perte de 3,2 milliards de francs en 1987, contre 1,3 milliard de francs en 1986. Or, en 1986, l'IRI devait supporter les pertes d'Alfa Romeo, cédée depuis à Fiat, et de SGS (Circuit intégré), regroupée dans une société commune à 50/50 avec Thomson.

Certes, le déficit de l'IRI atteint 13 milliards de francs lors de l'arrivée de M. Prodi en 1983. Mais, font remarquer certains, les secteurs en crise à cette époque — sidérurgie, chantiers navals, transport maritime — le sont toujours aujourd'hui. Finalement, à la même année ses pertes d'un tiers en 1987. Les seules à avoir renoué avec le profit sont la SME (alimentaire) et l'Immeccanica (aérospatial, mécanique, électrique), qui a dégagé un léger profit l'année dernière, en grande partie grâce à la vente d'Alfa Romeo.

Une structure inchangée

En revanche, les domaines qui marchaient bien — comme le secteur bancaire et, surtout, les télécommunications, avec Stet qui est doublé son bénéfice l'année dernière — ont vu leurs résultats progresser pendant cette période. Mais ce sont surtout les petits actionnaires des sociétés bénéficiaires dont on a placé une part du capital en Bourse qui ont profité. Ils ont enregistré au total 4 milliards de francs. A l'IRI, on fait remarquer que les cessations de participations sont la seule possibilité pour le holding de trouver des ressources financières et que, pour attirer le capital privé, il faut le rémunérer.

Or le deuxième reproche fréquemment formulé concerne justement cette politique de privatisation suivie par l'Institut. Pour la Cour des comptes, les privatisations, qui

ont rapporté quelque 36 milliards de francs à l'IRI entre 1983 et 1987, ont été opérées sans détenir un projet industriel. Pour certains spécialistes, M. Prodi a été trop timide dans la cession de quelques secteurs au privé. Mis à part Alfa Romeo, font-ils remarquer, l'IRI a surtout vendu de petites sociétés et sa structure est plus ou moins la même qu'il y a cinq ans.

Songer à des regroupements

Il est vrai que le président de l'IRI a dû compter dans ce domaine avec les réactions politiques. Ainsi, une polémique a surgi récemment à propos de la vente du Banco del Santo Spirito, que l'IRI cherche à céder depuis des années. L'opération était sur le point de se conclure avec la Caisse d'épargne de Rome, mais la transaction a été interrompue. Autre exemple : celui de la SME. Ce holding du secteur alimentaire, « dans le rouge » depuis des années, devait être cédé au groupe De Benedetti, mais la vente a été bloquée par le chef du gouvernement de l'époque, le socialiste Bettino Craxi. Depuis, l'entreprise a renoué avec le profit. Pourquoi fallait-il alors la vendre, et dans de mauvaises conditions ? disent maintenant les mauvaises langues.

Mais les critiques portent aussi sur l'incapacité de l'IRI à collaborer avec le privé dans les secteurs industriels-clés et à conclure des alliances internationales. A cet égard, l'accord signé il y a quelques jours entre le groupe privé Montedison et l'ENI, l'autre colosse du secteur public italien, pour la constitution d'un pôle chimique national aura valeur d'exemple.

Les expériences tentées par l'IRI, notamment dans les télécommunications, ont été moins heureuses. Cette la SGS (compagnie électrique) a été mariée au français Thomson, mais l'alliance entre

Telettra, du groupe Fiat, et Italtel, une filiale du holding Stet (IRI) a été rompue avant même d'avoir pris forme. Le Stet, qui ne peut espérer survivre sans acquérir une dimension internationale, a cherché depuis son partenaire étranger. ATT en compétition avec Ericsson, Alcatel et Siemens, déjà associé à Olivetti, semblait sur le point de l'emporter, mais cette alliance a déjà suscité l'opposition de plusieurs membres du gouvernement, qui préféreraient un groupe européen.

Au-delà de l'IRI, c'est en fait tout le secteur public italien qui devra songer à des regroupements. Dans le secteur aéronautique, Aeritalia est en concurrence avec Agusta, contrôlé par EFIM, la troisième holding d'Etat. De même, Ansaldo (matériel ferroviaire) est en compétition avec Breda (EFIM). Acquiescer une dimension suffisante pour accroître sa présence internationale, c'est à cette condition, ont estimé les « sages » de la Cour des comptes, que l'IRI pourra cesser d'être autre chose qu'un géant formé par des nains », selon l'expression de M. Romano Prodi lui-même.

(Intérim.)

POLE CHIMIQUE ENI-MONTEDISON : feu vert de l'Etat

Le ministre italien des participations d'Etat, M. Carlo Fracanzani, a donné son feu vert à la constitution d'un pôle chimique national par les groupes Montedison et ENI. Le 3 août dernier, le conseil d'administration de la Montedison s'est prononcé en faveur de ce projet. Le Monde du 4 août, qui prévoit l'intégration des activités exécutées par les deux entreprises dans la chimie de base, les fibres, le caoutchouc synthétique, les matières plastiques, les détergents et l'agrochimie. Tous les détails de ce projet devraient être rendus publics au cours de la semaine prochaine.

Économie

A propos de la polémique Joxe-Chirac sur l'école de police d'Egletons

L'aménagement du territoire par le petit bout de la lorgnette

Au-delà de ses relents « cloche-merlesques », la polémique entre M. Pierre Joxe et M. Jacques Chirac à propos de la création d'une école de police à Egletons, en plein plateau de Millevaches, soulève une double et vraie question d'aménagement du territoire.

L'Etat peut-il, par des décisions qui ne dépendent que de lui, orienter les activités, les emplois, les richesses vers telle zone géographique nécessaire plutôt que vers telle autre ? Faut-il, dans la mesure du possible, rechercher un développement harmonieux de l'ensemble du territoire (le contraire de la « France à deux vitesses ») en évitant une hyperconcentration sur l'Ile-de-France et quelques grandes métropoles prestigieuses dont la croissance a guère besoin d'adjoints ?

Les grandes écoles, les IUT, les établissements de recherche, les prisons, les centres de formation, d'archives, ou de gestion, bref, beaucoup d'organismes du secteur tertiaire qui dépendent de l'Etat ou d'institutions publiques font partie précisément de ces équipements qui, au moment où leur construction et leur lieu d'implantation sont décidés, peuvent ouvrir la voie, localement, à des marchés de travaux publics, des créations d'emplois et un flux commercial non négligeable.

Depuis plus de vingt ans, les ministres de tous les gouvernements ne s'y sont pas trompés et parfois alors que la DATAR (1) était hostile au caractère exagéré de leur ville ou leur circonscription électorale en puisant dans le fonds de commerce du ministère qu'ils dirigeaient. Les exemples abondent, et parmi eux on retiendra le fait que l'implantation de l'imprimerie des timbres-poste à Périgueux n'est pas étrangère aux fonctions que le maire actuel de la ville, M. Yves Guéna, a occupées de 1967 à 1969 comme ministre des PTT.

Les « plans de localisation »

Plus récemment, l'ancien secrétaire d'Etat à la mer, le Finistérien Ambroise Guélicq, a obtenu au début de 1988, et non sans mal, la décentralisation du service technique des phares et balises à Brest. Depuis deux ans, d'autres opérations intéressantes pour la province peuvent être signalées : la météorologie à Toulouse, l'Ecole normale supérieure, Interpol, les services de la sécurité routière à Lyon, l'Ecole des ponts et chaussées à Marne-la-Vallée, le centre de formation des PTT à Bar-le-Duc... le ministre de l'Époque, M. Gérard Longuet, étant précisément un élu de la Meuse. Et qui ne se souvient des dix-huit ministères de gauche en 1986-1987 entre M. Pierre Mauroy, M. François Léotard et M. Philippe de Villiers, l'ancien premier ministre exigeant que les premiers-reliefs soient entreposés à Lille comme il l'avait décidé, les autres jurant que la place naturelle de ces très belles pièces était et devait rester Paris. Enfin, « last but not least », à Châteaun-Chinon, charmants sous-préfets au cœur du Morvan rural, chère au président de

la République, a été ouvert un Musée national du septennat, et aussi il y a quelques mois l'Atelier d'impression de l'armée de terre, une décentralisation qui ne tient en rien au hasard.

Il existe précisément un organisme (2), le comité de décentralisation, présidé par M. Jacques Voisard, dont le rôle est d'examiner les demandes de mètres carrés de bureaux en Ile-de-France que présentent les ministères, organismes publics ou entreprises pour s'étendre ou se réorganiser, et de ne les accepter — par la procédure de l'agrément — que moyennant des constructions et des créations d'emplois, en contrepartie, en province. C'est ainsi que tous les ministères doivent lui soumettre leurs « plans de localisation ». Le comité est actuellement engagé dans des négociations très ardues avec l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce), la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) et la CIRCA (Caisse de retraite des ingénieurs et cadres), ces organismes semblant gourmands en mètres carrés en Ile-de-France et réticents à décentraliser des services en province (3).

C'est l'occasion de rappeler — au moment où la solidarité non seulement sociale mais géographique apparaît comme un mot-clé du langage gouvernemental — quelques chiffres évocateurs.

L'Ile-de-France concentre 59 % des états-majors administratifs, financiers et commerciaux du pays, 60 % des ingénieurs et cadres de l'informatique, 60 % des chercheurs des entreprises et 50 % de ceux de la fonction publique, 43 % des hauts fonctionnaires, les tiers des étudiants de l'enseignement supérieur. A elle seule, cette région, qui regroupe 20 % de la population nationale « consomme » 61 % des dépenses culturelles du pays.

Si demain l'Office national de la navigation, actuellement sis boulevard de Latour-Maubourg, déménage dans la capitale de la batellerie, Confians-Sainte-Honorine ; si le Centre français du commerce extérieur va à Metz, dont le maire, M. Jean-Marie Rauch, est le ministre de tutelle si l'ANPE fait ses valises pour Auxerre où régnait le ministre de l'emploi, M. Jean-Pierre Soisson si enfin l'une des écoles de police annoncées par M. Pierre Joxe s'installe à Montceau-les-Mines, Le Creusot ou Chalou-sur-Saône (la circonscription du ministre), alors on pourra dire que « l'Etat impartial » n'est qu'un mythe. L'aménagement du territoire, lui, appréhendé par le petit bout de la lorgnette, n'aura rien à y gagner.

FRANÇOIS GROSCHARD.

- (1) Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
(2) Qui malheureusement, comme la DATAR, est situé en plein cœur de Paris.
(3) Le comité a examiné cent soixante-quatre dossiers de secteur public en 1987 et cent quatre-vingt-deux relevant du secteur privé. Au total, il a donné son agrément pour 2,4 millions de mètres carrés de locaux en Ile-de-France.

AFFAIRES

Daimler-Benz réduit sa participation dans sa filiale aéronautique Dornier

Daimler-Benz (Mercedes) a réduit sa participation dans Dornier de 65,5 % à 54 % a annoncé un porte-parole du premier groupe industriel ouest-allemand, le 5 août. Cette annonce fait suite à l'accord qui a mis fin au conflit opposant Daimler-Benz aux héritiers Dornier, actionnaires minoritaires de sa filiale aéronautique (le Monde du 5 août).

Daimler-Benz a rattaché à la famille Silvis Dornier, un des deux groupes familiaux représentés dans le capital de Dornier, une participation qui lui avait été « confiée » en 1985, quand le constructeur d'automobiles avait pris le contrôle de la société. Les héritiers Dornier détiennent donc désormais 42,5 %, répartis à égalité entre les familles Silvis et Claudius Dornier, le Land de Bade Wurttemberg possédant le solde d'environ 4 %, qu'il aurait l'intention de céder à Daimler-Benz.

Ce rattachement des titres Dornier pourrait être le préalable à une restructuration plus radicale, envisagée depuis un certain temps, de l'industrie aéronautique allemande. Selon le quotidien Frankfurter Allgemeine Zeitung, les héritiers Dornier pourraient céder leurs titres à Daimler-Benz contre une participation dans l'autre constructeur aéronautique ouest-allemand

Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB), si le groupe automobile en prend le contrôle.

Dans son accord avec les Dornier, Daimler-Benz a également accepté de prendre une participation de 20 % environ dans un projet d'hydravion, le Seastar, développé sur leurs fonds propres par certains membres de la famille Dornier. — (AFP.)

« Voitures propres » (suite)

Le ministre autrichien de l'économie se désolidarise de son collègue de l'environnement

L'appel au boycottage des voitures françaises lancé par le ministre autrichien de l'environnement de l'économie, dans une interview à une radio autrichienne. Cet appel au boycottage faisait suite au refus de la France d'accepter une nouvelle orientation envisagée par la Communauté européenne en matière de normes anti-pollution pour les petites voitures.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1^{er} au 5 août

L'anesthésie monétaire

La hausse serait-elle fatiguée ? Après avoir relevé la Bourse d'environ 2 % la semaine précédente, elle s'est discrètement éclipisée pour laisser la place à l'effritement. Encore assez active lundi (+0,6 %), elle levait résolument le pied le lendemain (+0,1 %) et abandonnait le marché à lui-même les trois jours suivants. Résultat : les cours ont un peu dérivé et, d'un vendredi à l'autre, les divers indices n'ont pratiquement pas varié (+0,3 %).

Ne nous plaignons pas. L'an dernier à pareille époque, les valeurs françaises avaient baissé, entraînant vers le fond par les très graves incidents de La Mecque, mais aussi par la crainte d'une hausse des taux d'intérêt.

Cette fois, le pèlerinage dans la ville sainte de l'islam s'est déroulé sans le moindre incident. Mais singulièrement, le problème crucial posé par le loyer de l'argent reste d'actualité. Sans vouloir espionner les marchés, il les a anesthésiés. Priées de toutes réactions, la plupart des grandes places internationales se sont fipées dans une immobilité à peu près totale. New-York, Londres, Francfort ont pété. Paris ne pouvait échapper au phénomène, ne serait-ce que par contagion. En plus, l'époque s'y prêtait. Partout les derniers grands départs en vacances ont écarté des marchés ces grands capitaines du placement. Et leurs seconds se se hasardaient guère à prendre d'initiatives. Le niveau très bas des échanges témoigne de ces absences. Certains jours, rue Vivienne, une fois ôtés les dix premières grandes lignes de transactions, l'activité n'a guère dépassé 500 millions de francs. O paradoxe ! La conjoncture économique n'a jamais été aussi bonne. D'après le dernier rapport du GATT, le commerce mondial est florissant et devrait, cette année encore, s'accroître de 5 % en volume. Dans de nombreux pays, les prévisions de croissance sont révisées à la hausse, comme en RFA. Aux Etats-Unis, locomotive de l'Occident, l'expansion a repris très fort en juin (+1,4 %) et, d'après les industriels américains, elle devrait se poursuivre.

En France, l'INSEE est formel : pour la première fois depuis quinze ans, le chômage recule cette année.

Bref, tout pourrait aller pour le mieux. Mais la marée est un peu trop belle. Les observateurs et commentateurs de tout poil voient, eux, se profiler derrière ce décor somptueux non point un nouvel Eldorado, mais le spectre de la surchauffe, accompagné des habituels démons de l'inflation et du crédit cher. L'éternelle rengaine, quoi ! Et de parler partout de la remontée de la barre de l'argent. Bien qu'attendu, le relèvement cette semaine par la Bundesbank, mais aussi par la Banque centrale des Pays-Bas, du taux des primes en pension des effets commerciaux a jeté un léger froid sur les différents places. De quoi gêner les dernières initiatives éparpillées par le dieu Vacances.

Pourtant, à y regarder de plus près, malgré l'anesthésie générale, le marché parisien n'est pas resté complètement immobile. Une activité ébrie

a continué de régner sur Labinal jusqu'à ce que l'on apprenne que la société rachetait ses propres titres (8,15 %) pour renforcer le contrôle de son capital dans lequel Fiat venait d'entrer grâce à des actions rachetées à l'étranger (14 %).

De très gros échanges ont eu lieu sur le CCF, dont 2,6 % des actions ont changé de main, ainsi que sur la CGE et la Société générale. D'après les analystes de plusieurs sociétés de Bourse, Auboyneau en particulier, ces opérations correspondent à des renforcements de noyaux durs.

Après Mériéux, Sanofi à son tour a été recherché. Une information a circulé selon laquelle cette filiale (sauné et cosmétique) du groupe Elf-Aquitaine s'appropriait à lancer un médicament cardiovasculaire sur le marché américain. Démentit. La roue tourne et, à la veille du week-end, Aussedat-Ray est passé sous la lumière crue des projecteurs avec plus de 37 000 titres échangés (1,7 % du capital). La rumeur a immédiatement attribué ces achats à la société d'investissement koweïtienne KIO. Enfin des mouvements de troupes ont été observés autour de Casino (on parle d'une RES) et de Crouzet, renoué à son avènement d'argent le krach. Enfin s'agit-on de Schneider, le bruit a couru que la société pourrait procéder à une augmentation de son capital au prix unitaire de 500 F.

Tout cela pour dire que, peut-être gagnée par la paralysie, la Bourse ne dort quand même que d'un œil. La déconcentration de l'Etat est propice aux coups de mains et, encore dans toutes les mémoires, l'affaire Provost peut fort bien donner des idées à des investisseurs entrepreneurs.

En outre, à y regarder de plus près, la Bourse de Paris offre encore d'excellentes opportunités de placement. Tous les spécialistes s'accordent à le dire : la prime de risque des valeurs françaises par rapport aux obligations est assez faible. Sur tout, elle n'a pas varié depuis plusieurs semaines. Compte tenu de l'évolution défavorable de cette prime enregistrée sur les autres grandes places, la société de Bourse Didier Philippe juge que « le marché français nous paraît relativement peu dangereux actuellement ».

CA5 Reste que le krach survient le 19 octobre 1987, lui, laisse son souvenir cuisant. A deux mois et demi de son premier anniversaire, beaucoup redoutent de prudence. La société de Bourse Tuffier, Ravier, ne croit pas à une répétition de la crise. Mais c'est bien connu : la peur du vide est incontrôlable. Une chose est certaine : la Bourse est parfaitement saine. Bien qu'au-dessus de 17,9 % à fin juillet, le montant des achats à découvert (3,82 milliards de francs) représente tout juste quatre séances normales. C'est un facteur de hausse. Mais, sauf imprévu, il ne faut probablement pas tabler sur une reprise avant le 15 août.

ANDRÉ DESSOT.

Contrats à terme sur indice boursier

Démarrage d'un marché de gré à gré sur le CAC 40

Rebondissement dans la bataille que se livrent depuis plusieurs mois la société privée OMF et les autorités boursières pour développer des contrats à terme sur indice boursier, ces produits financiers sophistiqués destinés à couvrir les portefeuilles de titres. La CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris), qui est l'organisme de surveillance du Matif, a décidé d'accélérer le lancement de son contrat sur indice CAC 40. Elle proposera mardi 9 août à ses quatre-vingt-dix-neuf adhérents de participer à des transactions de « gré à gré », c'est-à-dire non officielles, par le biais de son système d'enregistrement THS (transactions hors séance). En cas d'accord, les premiers échanges pourraient débiter dès le 18 août. Ils seront alors limités aux seuls adhérents pour leur propre compte dans le cadre des

relations *intuitu personae*, sans avoir recours à l'épargne publique. L'ouverture officielle restera prévue au début de l'automne.

Pour M. Gérard Pfauwadel, président de la CCIFP, ce démarrage circulaire volontairement à quelques intervenants répond à trois objectifs : tester la validité de l'indice CAC 40 jusqu'au 15 juin dernier, vérifier le fonctionnement du système informatique et surtout profiter de cette phase intermédiaire pour former les opérateurs. Dans le même temps, les travaux se poursuivent au quatrième étage de la Bourse pour l'aménagement de la salle où seront négociés à la criée les contrats sur indice CAC 40. Tout cela afin d'être opérationnel à l'automne.

Le but est également de ne pas laisser le champ libre à OMF. Cette

jeune firme que préside M. Jacques Mayoux, ancien président de la Société générale, a malgré le désaccord des autorités publiques, concrétisé son projet de Bourse entièrement électronique en lançant le 21 juillet un contrat à terme sur l'indice OMF 50. Là aussi les transactions sont limitées au strict cadre interbancaire. Toutefois OMF souhaite élargir le nombre de ses adhérents en acceptant prochainement six sociétés de Bourse (le Monde du 6 août) pour élargir les échanges. OMF attend la décision du Conseil des marchés à terme (CMT) sur l'extension de ses activités. Cette autorité devrait se prononcer en octobre. Le problème est de savoir si deux marchés à terme d'indices boursiers peuvent coexister sur une place financière de taille modeste comme Paris ?

D. G.

MATIF

Tableau des cours MATIF pour le Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 5 août 1988. Colonnes : COURS, ECHANGES (Sept. 88, Déc. 88, Mars 89, Juin 89). Lignes : Premier, + haut, + bas, Dernier, Compensation.

Nombre de contrats : 50 993.

Tableau du VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs) pour les dates 1^{er} août, 2 août, 3 août, 4 août, 5 août. Lignes : RM, Comptant, R. et obl., Actions, Total.

Tableau des INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987) pour Français et Étrangères.

Tableau de la SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987) montrant la tendance et l'indice gén. pour les dates 1^{er} août, 2 août, 3 août, 4 août, 5 août.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Tableau des cours du Marché libre de l'or pour Or fin 999, Or 20 carats, Or 14 carats, Or 10 carats, Or 5 carats, Or 1 carat.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Tableau des plus fortes variations de cours hebdomadaires (RM) pour les valeurs Lohman, Lohman, Lohman, Lohman, Lohman.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Apathique

Toujours vaguement inquiet sur une possible hausse des taux d'intérêt, Wall Street s'est réfugié, cette semaine, dans une prudente attitude de « wait and see ». Tantôt très légèrement en avance, puis en retrait, le marché ne s'est finalement que très peu éloigné de ses niveaux précédents. Vendredi, l'indice des industrielles s'est établi à 2 119,13 (contre 2 128,73 le 29 juillet).

Le chiffre du chômage pour juillet attendu ce jour-là a déçu. La communauté boursière l'a trouvé trop bon. Il y a là, pour elle, un risque d'inflation. C'est fou, non ? Peut-être faudrait-il que les files s'allongent devant les bureaux de l'emploi pour que la Bourse, l'œil rivé sur les taux d'intérêt, se remet à soupirer. L'activité hebdomadaire a porté sur 779,06 millions de titres contre 829,9 millions.

Tableau des cours des Bourses étrangères pour New-York, avec colonnes Cours 29 juillet et Cours 5 août. Lignes : Alcoa, Allegheny, ATT, Boeing, Chase Nat. Bank, Du Pont de Nemours, Eastman Kodak, Exxon, Ford, General Electric, General Motors, Goodyear, IBM, ITT, Mobil Oil, Pfizer, Schlumberger, Texaco, Union Carbide, USX, Westinghouse, Xerox Corp.

LONDRES

Calme plat

Le calme habituel de l'été a envahi cette semaine le London Stock Exchange. Malgré tout, certains par une bonne activité sur le front des « options », le marché a réussi à progresser un peu (près de 1 %). Des rumeurs de « rachat » ont couru sur Contain (laboratoire de produits cosmétiques), sur la société de vêtements de sport (club de magasins), Amsterdam (laboratoire médical) et également distingué, dans l'esprit aussi d'une OPA, après le renouveau du gouvernement d'engager une action spécifique. En France (hôtel, casino) a bondi après l'offre d'achat de 621 millions de livres lancée par Mecca (loisirs, maisons de Paris).

L'indice FT-100 a gagné 1,87 % (contre 1 853,6) ; FT 30, 1 512,8 (contre 1 488,7) ; indice d'or, 200,4 (contre 203,8) ; Fonds d'Etat, 88,35 (contre 87,94).

Tableau des cours des Bourses étrangères pour Londres, avec colonnes Cours 29 juillet et Cours 5 août. Lignes : Bechtel, Bowater, BP, Citigroup, Courtauld, De Beers, Freeport, Glaxo, GUS, ICI, Johnson & Johnson, Shell, Unilever, Vickers, War Loan.

(*) En dollars.

FRANCFORT

Plus 1,4 %

Le marasme des affaires n'a pas empêché le marché allemand de manifester ces derniers jours une certaine vigueur. Les excellents résultats semestriels publiés par Hoechst ont contribué à entretenir des courants d'achat. En cinq séances, les valeurs allemandes ont monté de 1,4 %.

Indice de la Commerzbank du 5 août : 1 499,3 (contre 1 477,9).

Tableau des cours des Bourses étrangères pour Francfort, avec colonnes Cours 29 juillet et Cours 5 août. Lignes : AEG, BASF, Bayer, Commerzbank, Deutsche Bank, Hoechst, Karstadt, Mannesmann, Siemens, Volkswagen.

TOKYO

Record d'altitude

Les courants d'échanges se sont considérablement réduits à Tokyo aussi. La tendance a été de ce fait assez irrégulière. Le marché a cependant fait deux petites échappées, qui lui ont permis de battre de nouveaux records d'altitude, le dernier ayant porté le Nikkeï à 28 475,68. Quelques ventes bénéficiaires l'ont ensuite ramené légèrement plus bas.

Indice du 6 août : Nikkeï 28 362,18 (contre 28 199,94), général, 2 230,70 (contre 2 224,03).

Tableau des cours des Bourses étrangères pour Tokyo, avec colonnes Cours 29 juillet et Cours 5 août. Lignes : Abat, Bridgestone, Canon, Fuji Bank, Honda Motor, Matsushita Electric, Mitsubishi Heavy, Sanyo Corp, Toyota Motors.

Crédits, changes, grands marchés

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un plan britannique sans faille

Rarement une initiative nationale aura autant été admirée par la communauté financière que celle qui vient de prendre le chancelier de l'Echiquier. M. Nigel Lawson a annoncé mardi dernier que le Trésor britannique allait émettre des bons à court terme libellés en ECU. Le projet est admirable sous tous ses aspects, par les questions qu'il permet de résoudre et par les perspectives qu'il fait apparaître. Sa mise en œuvre profitera essentiellement à Londres et pourrait exercer au détriment d'autres places financières. Mais c'est en vain que l'on y chercherait une faiblesse ou un défaut.

D'un point de vue politique, l'opération est d'une habileté rare. Parce qu'elle correspond à une promotion de l'ECU, l'unité monétaire européenne, elle est un baume pour tous ceux dont les sentiments européens avaient pu être meurtris par le ton cassant de récentes déclarations de M. Thatcher sur la Communauté et les limites de son emprise sur la souveraineté nationale. Elle désamorçait les critiques tout en permettant à la « Dame de fer » et à son gouvernement de ne rien céder, en particulier en ce qui concerne son opposition à l'idée d'une banque centrale européenne.

Parfait exemple de pragmatisme britannique, elle présente l'avantage de toute réalisation concrète dans un environnement de débats d'idées et de discussions qui tendent à se prolonger sans nécessairement aboutir.

L'admiration se fait encore plus vive dès que l'on se penche sur les mérites techniques de la décision britannique, loin de toute considération idéologique. Pour ce qui est de son objectif premier, celui de remplacer en partie un emprunt international de 2,5 milliards de dollars des Etats-Unis lancé il y a près de trois ans, la solution retenue est particulièrement heureuse. En termes de taux d'intérêt, elle correspond à une économie de l'ordre de 1 % à 1,25 %, ce qui est tout à fait considérable. Non seulement le niveau de l'intérêt associé à l'ECU est inférieur à celui de la devise américaine, mais encore le coût relatif des instruments que Londres s'approprie à émettre sera plus bas. L'emprunt en dollars, qui sera remboursé par anticipation en octobre, est rémunéré au taux interbancaire demandé sur le marché international. Il sera vraisemblablement possible de descendre bien en dessous de cette référence d'un mois à 15 points de base, sinon de 20 à 25 pour les nouveaux bons en ECU.

Le projet de M. Lawson porte sur l'émission par voie d'adjudication de bons à un, trois et six mois pour un montant de 1 à 2 milliards d'ECU. Tout indique que l'affaire était préparée depuis quelque temps. En effet, l'infrastructure nécessaire à ce type d'opération semble être déjà bien en place à Londres. Au vu de la rapidité des réactions des très grands investisseurs institutionnels à travers le monde, banques centrales, autorités monétaires et organismes supranationaux, leur succès paraît d'ores et déjà assuré. L'opération britannique répond en effet à un besoin réel de placement de fonds en ECU à court terme, que seul peut satisfaire un débiteur de tout premier plan bien décidé à procéder à une émission internationale.

Ce n'est pas que l'on ait présentement à déplorer une absence totale d'instruments de ce genre en ECU. Le Trésor italien en particulier a déjà sollicité avec force ce secteur du marché par un programme bien établi de « bons » qui s'ajoutent à des « certificats » en ECU de plus longue durée. Mais les opérations italiennes, dont la rémunération est soumise à un prélèvement fiscal à la source, demeurent en vase clos. Au contraire, le programme britannique devrait échapper à l'étroitesse du cadre national, car il sera exempt d'entraves fiscales. Un autre grand emprunteur, la Banque européenne d'investissement, dispose d'un sem-

Les succès s'accroissent en francs français

Confirmer les signes de maturité qu'il donne depuis plusieurs mois, le compartiment de l'eurofranc français échappe au fléchissement de l'activité de cette période de vacances. Il attire désormais directement toute une gamme d'investisseurs institutionnels attirés par la qualité des signatures qui s'y présentent. Par conséquent, le placement des titres est de plus en plus indépendant de l'intérêt qui pourrait manifester les particuliers lorsqu'ils seront au courant des nouvelles opérations. Reflet du succès de l'ensemble du secteur obligataire du franc, cette évolution est étroitement liée à la faveur internationale dont jouissent les fonds d'Etat français depuis que s'est imposée la pratique régulière d'adjudications d'obligations assimilables au Trésor (OAT).

La réussite des plus belles émissions s'en trouve accélérée. La France a ainsi obtenu en septembre et en octobre 1987 un emprunt en francs de 1,2 milliard de francs supplémentaires dans les pays développés. La consommation des pays développés a ainsi augmenté pour la première fois depuis le début des années 80, note l'ISO. Aujourd'hui cette tendance ne semble pas devoir s'inverser. En effet, le gouvernement américain vient de décider une augmentation de 272 100 tonnes du contingent d'importation de sucre aux Etats-Unis pour le porter à 1,056 million de tonnes. Cette mesure a été prise en raison de la sécheresse qui a affecté les rendements en betterave. Il faut noter également que la vague de sécheresse a touché la production américaine de maïs; or, aux Etats-Unis, le sirop de maïs a remplacé le sucre dans de nombreux compartiments de l'alimentation.

Cependant certains pays, notamment dans le tiers-monde, cherchent à atteindre une autosuffisance particulièrement bénéfique pour leurs réserves de devises. L'Inde par exemple, qui a importé 900 000 tonnes en 1987, envisage de satisfaire toute les besoins de sa population dès l'année prochaine et même d'exporter 600 000 tonnes. Selon l'Association indienne des sucreries, l'Inde devrait produire le volume record de 9,1 millions de tonnes de blanc au cours de la campagne octobre 1987-septembre 1988. Mais, pour de nombreux pays à forte population, l'autosuffisance est encore loin. La Chine populaire

position suivante, qui a été fort bien acceptée : 500 millions de francs d'obligations à cinq ans, émises à 101,125 % du pair et rémunérées au taux facial de 8,50 %, soit un rendement actuariel brut de 8,22 %.

Au pied des commissions, la marge était alors de 10 points de base au-dessus du rendement de plus récent euro-emprunt de même durée qui bénéficie de la garantie de la République française, celui de la Caisse centrale de coopération économique. L'écart a été jugé suffisant pour un débiteur de cette classe, dont le crédit joint des prestigieuses notations A de la part des agences de notation américaines. L'emprunt est dirigé par la Banque nationale de Paris. L'opération est liée à un swap dont la Deutschebank s'est elle-même chargée et grâce auquel elle se procure les fonds en marks dont elle a l'usage.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVICES ET L'OR

Le dollar, toujours

Un dollar toujours en hausse, un franc français stable, une livre sterling stable, comme à l'habitude, par une contraction sensible des transactions sur les marchés. De nombreux opérateurs ont déserté les salles de change pour quelque congé bien mérité. En cette période de l'année, l'étrémité des marchés - très nerveux au début de ces vacances - provoque parfois des variations qui ne sont pas totalement significatives. De retour, chez les intervenants, d'un sentiment haussier sur le dollar, déjà observé depuis plusieurs semaines, s'est cependant confirmé.

D'un vendredi à l'autre, le billet vert a donc à nouveau gagné quelques points. A New-York, il a encore pris plus d'un pfennig, passant de 1,88 DM le 29 juillet dernier à 1,8945 DM le 5 août, plus de 3 centimes, sautant de 6,33 F à 6,3855 F, et près d'un demi-yen, terminant à 133,87 yens contre 133,15. De nouveaux achats ont été effectués. Le dollar avait pourtant commencé la semaine en légère baisse sur toutes les places, de nombreux opérateurs prenant leurs bénéfices après la forte hausse des derniers jours de la semaine précédente.

Mais dès le mardi, dopé par une série d'indicateurs économiques favorables, il a repris le chemin de la hausse. Plusieurs chiffres sont en effet venus confirmer le maintien d'une croissance forte aux Etats-Unis. Pour les hommes de marché, ce dynamisme de l'activité devrait amener les autorités monétaires à jouer une hausse des taux d'intérêt. Les investisseurs anticipent et se placent sur le dollar, qui, très demandé, monte. Mardi, ils se sont

ainsi réjouis d'apprendre que l'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer l'évolution de la conjoncture outre-atlantique, avait progressé en juin de 1,4 % (après une baisse de 0,8 % en mai), la hausse la plus forte enregistrée depuis décembre 1986. Le dollar montait.

Mercredi, faute de nouvelles, le billet vert est resté stable dans un marché morne. Jeudi, l'animation est revenue - et avec elle la hausse. L'annonce, vendredi, d'un taux de chômage de 5,4 % en juillet (contre 5,3 % en juin) a à nouveau poussé le billet vert. Pour la première fois de la semaine, la Fed intervenait en vendant des dollars pour empêcher, en vain, la devise américaine de dépasser le seuil des 1,89 DM.

Les opérateurs sont maintenant dans l'attente de l'opération trimestrielle de refinancement du Trésor américain qui doit se dérouler dans la semaine à venir. Celle-ci portera sur 29 milliards de dollars. Il n'y aura pas, cette fois-ci, d'émission de titres à trente ans, l'Etat fédéral américain ayant déjà atteint son plafond d'endettement sur cette échéance. Mais, surtout, les marchés des changes commencent à spéculer sur le chiffre du commerce extérieur américain de juin qui doit être publié le 16 août.

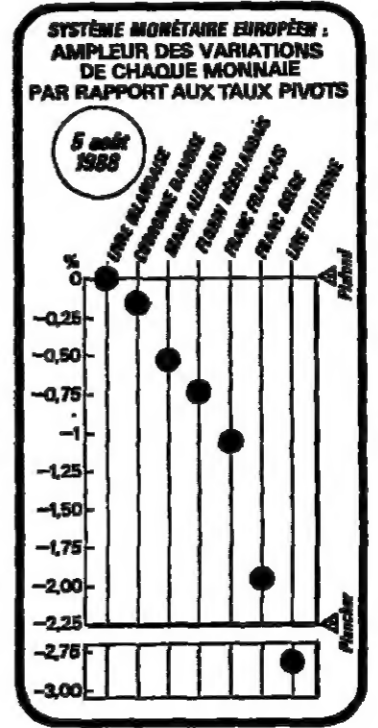
En Europe, le deutchemerk est resté « faible ». Mardi 2 août, la Bundesbank a procédé au relèvement de son taux de prise en pension d'effets commerciaux (l'un de ses taux d'intervention sur le marché monétaire), porté de 4 % à 4,25 %. Les investisseurs ont interprété cette décision comme le signe d'une politique plus stricte depuis près de deux mois et visant à rendre la devise allemande

plus attractive grâce à des taux plus élevés. Anticipés, cette opération n'a pratiquement eu aucun effet sur les marchés. Le regain d'optimisme du gouvernement allemand - qui a révisé en hausse à 3 % ses prévisions de croissance pour 1988 - n'a pas eu davantage de conséquences.

Jeudi 4 août, la Banque centrale allemande a pu justifier sa politique d'augmentation des taux, en publiant les chiffres de la balance des paiements pour le premier semestre de l'année. La balance des échanges à long terme de la RFA accuse un solde net négatif de 50,5 milliards de deutchemarks (170 milliards de francs), contre un excédent de 18,7 milliards de deutchemarks en 1987 (environ 63 milliards de francs). Si l'Allemagne veut retirer des capitaux chez elle, ne lui faut-il pas continuer à accroître ses taux d'intérêt ?

Toujours soutenu par des taux d'intérêt élevés justement, le livre sterling s'est maintenu à un haut niveau tout au long de la semaine, fluctuant par exemple entre 3,20 DM et 3,22 DM. Alors que la couronne suédoise a commencé à souffrir de la perspective électorale du 18 septembre prochain, le franc s'est, quant à lui, bien maintenu au sein du système monétaire européen, et le mark se négociait autour de 3,37 F.

ERIK KZRALEWCZ.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1^{er} AU 5 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Libra	SEL	Franc suisse	Franc suisse	D. aut.	Franc belge	Flora	Lira italienne
New-York	1,8975	-	15,7666	63,6719	32,9661	2,5294	46,9183	9,8718
Paris	1,7198	-	15,8062	64,35	33,5618	2,5641	47,4688	9,8775
Bruxelles	16,8988	6,5718	-	48,13	33,924	14,6951	28,71	4,5469
Madrid	2,2724	2,7951	24,7428	-	33,4262	3,9636	73,9251	1,1598
Zurich	2,2986	2,5648	24,7629	-	33,2282	3,9846	73,7542	1,1277
Frankfurt	3,2849	1,8889	29,6529	119,85	-	4,7377	88,5761	1,3583
Amsterdam	3,2819	1,8878	29,6528	120,14	-	4,7672	88,6994	1,3569
Stockholm	87,1561	39,35	6,2117	25,1831	289,48	-	16,5589	2,3412
Bonn	66,885	39,89	6,2083	25,0965	289,89	-	16,5897	2,3412
Geneve	3,6315	2,1315	31,6713	134,35	-	112,12	5,2894	1,5313
Anvers	3,6135	2,1275	31,6776	134,35	-	112,85	5,2826	-
Milan	3,6252	1,992	31,63	134,35	-	112,85	5,2826	-
Osaka	236,37	137,6	219,88	884,74	738,88	35,3335	65,01	-
Tokyo	226,35	133,35	219,88	884,69	738,88	35,3335	65,01	-
Calcutta	227,41	132,48	219,88	884,69	738,88	35,3335	65,01	-

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 août, 4,7747 F contre 4,7436 F le vendredi 29 juillet.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Grande nervosité sur le sucre

Enfant chéri de la spéculation, le sucre est actuellement chahuté par des courants acheteurs et vendeurs qui interviennent au gré des rumeurs même les plus farfelues. Sur le marché de Paris, le blanc, qui avait brièvement passé la barre des 2 000 F la semaine fin juillet, est brutalement retombé au-dessous de 1 700 F, pour aujourd'hui se redresser à 1 800 F (échéance octobre). Sur les marchés du roux de Londres et de New-York, des mouvements d'amplitude similaire ont également été enregistrés.

Contrairement aux autres denrées (café et cacao), qui subissent le poids de leurs excédents, le sucre voit sa situation s'assombrir au fil des mois et les stocks mondiaux devraient encore se contracter dans la perspective d'une campagne déficitaire pour la quatrième année consécutive. Selon les derniers chiffres de l'Organisation internationale du sucre (ISO), la consommation mondiale a augmenté de 4,7 millions de tonnes en 1987 pour s'établir aux

alentours de 105,5 millions de tonnes, ce qui a eu pour effet de diminuer les stocks mondiaux de 6 % (soit 3 millions de tonnes). Ces derniers représentaient 48,5 millions de tonnes à la fin de l'année.

La consommation des pays en voie de développement s'est accrue de 3,4 millions de tonnes alors que le dynamisme de la demande en URSS et aux Etats-Unis a entraîné l'utilisation de 1,2 million de tonnes supplémentaires dans les pays développés. La consommation des pays développés a ainsi augmenté pour la première fois depuis le début des années 80, note l'ISO. Aujourd'hui cette tendance ne semble pas devoir s'inverser. En effet, le gouvernement américain vient de décider une augmentation de 272 100 tonnes du contingent d'importation de sucre aux Etats-Unis pour le porter à 1,056 million de tonnes. Cette mesure a été prise en raison de la sécheresse qui a affecté les rendements en betterave. Il faut noter également que la vague de sécheresse a touché la production américaine de maïs; or, aux Etats-Unis, le sirop de maïs a remplacé le sucre dans de nombreux compartiments de l'alimentation.

Cependant certains pays, notamment dans le tiers-monde, cherchent à atteindre une autosuffisance particulièrement bénéfique pour leurs réserves de devises. L'Inde par exemple, qui a importé 900 000 tonnes en 1987, envisage de satisfaire toute les besoins de sa population dès l'année prochaine et même d'exporter 600 000 tonnes. Selon l'Association indienne des sucreries, l'Inde devrait produire le volume record de 9,1 millions de tonnes de blanc au cours de la campagne octobre 1987-septembre 1988. Mais, pour de nombreux pays à forte population, l'autosuffisance est encore loin. La Chine populaire

en particulier est un intervenant très actif sur le marché du physique. Pékin avait en effet acheté ces derniers jours entre cinq et quinze cargoes de blanc et de roux, livrables cette année. Par ailleurs, une maison de négoce aurait vendu deux lots de 250 000 tonnes aux Chinois.

Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce que la spéculation vienne s'investir pour profiter de l'aubaine, d'autant que du côté de l'offre certains producteurs connaissent des problèmes. Cuba, qui approvisionne traditionnellement l'Union soviétique, a du mal à honorer ses engagements. D'où les interventions successives de Moscou sur le marché mondial. Les problèmes de Cuba ne s'arrêtent pas là. Après avoir obtenu des reports de livraison auprès de maisons de négoce japonaises, La Havane négocie maintenant en train de négocier le report de livraison de cinq cargoes à des raffineries canadiennes. Le fait est que les exportations cubaines ont légèrement diminué au cours des cinq premiers mois de l'année. De janvier à mai 1988, elles ont représenté 4,59 millions de tonnes contre 4,73 millions l'année dernière, au cours de la période correspondante.

Si la spéculation inquiète certains - le Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (FIRS) et l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) n'ont d'ailleurs pas caché leur préoccupation - elle réjouit, en revanche, les marchés à terme qui voient leur volume de transactions se gonfler. A ce propos, le London Futures and Options Exchange (FOX), qui a déjà ravi à la Bourse de commerce de Paris une part significative de ses transactions sur le blanc, envisage maintenant de lancer un contrat entre blanc et roux sur son système de cotation informatisé.

ROBERT REGIER.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Dans le sillage des Américains

Alors que l'environnement économique incite plutôt à la prudence, compte tenu de craintes persistantes d'une reprise inflationniste en Allemagne et aux Etats-Unis, la semaine écoulée aura été placée sous le signe de la bonne santé des marchés du crédit américains. Côté français, on s'est donc reconcentré aux marchés d'outre-atlantique et les intervenants ont vécu au rythme de la publication des indices de l'état de santé de l'économie de l'Onco Sam. En revanche, l'évolution des marchés allemands a été totalement ignorée.

La Bundesbank a pourtant procédé à une nouvelle hausse (la quatrième en un mois et demi) de son taux de prise en pension, qui est ainsi passé de 4 % à 4,25 %. Cela correspond à une hausse d'un point depuis le début de l'année. Les taux courts allemands, qui avaient retrouvé une marge de manœuvre normale après le récent relèvement d'un demi-point du taux Lombard, ont aujourd'hui se rétrécir à nouveau. Pour ne pas créer de tension supplémentaire (les banques allemandes se plaignent de la rareté de liquidités disponibles pour l'économie), la Bundesbank a injecté, mercredi 3 août, 24,2 milliards de liquidités lors de ses prises en pension soit à peu près le montant réclamé par les milieux financiers de Francfort.

Aux Etats-Unis, si des tensions subsistent sur le court terme, les rendements des emprunts à long terme se sont détendus, ce qui a entraîné un aplatissement de la courbe de structure de taux américaine. Dans ces conditions, le volume (29 milliards de dollars) et la qualité du refinancement trimestriel du Trésor américain déterminé par le Congrès visent à limiter les risques même si le concours massif des investisseurs japonais apparaît acquis pour les 9 et 10 août prochains. « L'absence de l'emprunt-phare à trente ans lors de l'adjudication de la semaine pro-

chaine est significative de cet état d'esprit », note un observateur.

Sur le marché monétaire français, le taux au jour le jour est repassé sous la barre des 7 % pour terminer aux alentours de 6,15/16. Cependant les autres échéances ne se sont pas détendues de façon significative. On a relevé un regain d'activité sur le deux ans.

Hausse du MATIF

Mais c'est le MATIF qui aura été la véritable vedette de la semaine. L'échéance septembre du notional a en effet gagné 0,80 point sur la période. Pour la seule séance de mardi dernier, jour de la hausse du taux de prises en pension de la Bundesbank, la progression a été de 0,45 point. « Les opérateurs semblent ne prendre en compte que les bonnes nouvelles », remarquent alors un professionnel. Le fait est que les intervenants n'ont fait que suivre la fermeté des T. Bonds eux-mêmes soutenus par les performances du dollar.

L'activité sur le marché obligataire est restée très faible dépassant rarement les 6 à 7 milliards d'échanges quotidiens. Les cours ont pris le chemin de la hausse avec près de cinq jours de retard sur le MATIF. Alors que les taux de rendement baissent d'environ 10 centimes, les opérateurs se sont portés sur tous les papiers (taux fixes courts et longs, taux variables), mais sont restés très prudents sur les nouveaux d'achats afin d'investir des liquidités pour lesquelles ils trouvent difficilement de meilleures rémunérations que le marché monétaire.

Le marché primaire a entièrement été dominé par l'adjudication d'OAT de jeudi. On a remarqué des montants de soumissions très importants, cependant les souscripteurs ont montré une nette préférence pour les tranches courtes à 8,70 %

1995 et TME 1998, délaissant relativement la plus longue à 8,50 % 2002. Sur la tranche à 7 ans, une seule main a même levé 2,4 milliards de francs. Les SICAV restent toujours assez liquides même si leurs encours ne cessent d'augmenter. Selon les dernières statistiques de TGF, l'encours des SICAV court terme a progressé de 17,3 milliards de francs au cours du mois de juillet pour s'établir à 587,1 milliards. Les SICAV monétaires ont, quant à elles, vu leur encours augmenter de 11,4 milliards pour atteindre 408,4 milliards.

R. R.

Sollac
prend la parole
aux
1^{ères} Journées Prospectives
du journal
Le Monde
11-12-13 Octobre 1988 à l'UNESCO
TEL. (1) 47.53.70.70

PRODUITS	COURS DU 5-8
Café h. p. (Londres) Trois mois	1 220 (+ 15) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 455 (+ 39) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	13 700 (- 258) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 980 (+ 75) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	982 (- 3) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 493 (+ 25) Dollars/tonne
Bé (Chicago) Sept.	379 (+ 10,75) Cents/bushels
Mais (Chicago) Sept.	307 (+ 32) Cents/bushels
Soja (Chicago) Août	271,30 (+ 28,3) Dollars/l. courts

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

SES NGÈRES NEW-YORK APATHIQUE

1. Vagabondage
2. Vagabondage
3. Vagabondage
4. Vagabondage
5. Vagabondage
6. Vagabondage
7. Vagabondage
8. Vagabondage
9. Vagabondage
10. Vagabondage
11. Vagabondage
12. Vagabondage
13. Vagabondage
14. Vagabondage
15. Vagabondage
16. Vagabondage
17. Vagabondage
18. Vagabondage
19. Vagabondage
20. Vagabondage
21. Vagabondage
22. Vagabondage
23. Vagabondage
24. Vagabondage
25. Vagabondage
26. Vagabondage
27. Vagabondage
28. Vagabondage
29. Vagabondage
30. Vagabondage
31. Vagabondage
32. Vagabondage
33. Vagabondage
34. Vagabondage
35. Vagabondage
36. Vagabondage
37. Vagabondage
38. Vagabondage
39. Vagabondage
40. Vagabondage
41. Vagabondage
42. Vagabondage
43. Vagabondage
44. Vagabondage
45. Vagabondage
46. Vagabondage
47. Vagabondage
48. Vagabondage
49. Vagabondage
50. Vagabondage
51. Vagabondage
52. Vagabondage
53. Vagabondage
54. Vagabondage
55. Vagabondage
56. Vagabondage
57. Vagabondage
58. Vagabondage
59. Vagabondage
60. Vagabondage
61. Vagabondage
62. Vagabondage
63. Vagabondage
64. Vagabondage
65. Vagabondage
66. Vagabondage
67. Vagabondage
68. Vagabondage
69. Vagabondage
70. Vagabondage
71. Vagabondage
72. Vagabondage
73. Vagabondage
74. Vagabondage
75. Vagabondage
76. Vagabondage
77. Vagabondage
78. Vagabondage
79. Vagabondage
80. Vagabondage
81. Vagabondage
82. Vagabondage
83. Vagabondage
84. Vagabondage
85. Vagabondage
86. Vagabondage
87. Vagabondage
88. Vagabondage
89. Vagabondage
90. Vagabondage
91. Vagabondage
92. Vagabondage
93. Vagabondage
94. Vagabondage
95. Vagabondage
96. Vagabondage
97. Vagabondage
98. Vagabondage
99. Vagabondage
100. Vagabondage

